

Université ABDERRAHMEN MIRA de BEJAIA

Faculté des sciences humaines et sociales

Département des sciences sociales

Option : sociologie du travail et des ressources humaines



Chômage et création de la micro entreprise

Cas : A.N.S.E.J de BEJAIA

En vue de l'obtention du diplôme de master en sociologie du travail et des ressources humaines.

Préparé par :

LETTAT kahina

Encadré par :

Mr BAHLOUL

Année universitaire :

2012-2013

Remerciements :

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à remercier en premiers lieux Mr BAHLOUL Farouk pour ses orientations et ses encouragements tout au long de ce travail.

Mes sincères remerciements pour tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Merci à tous.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail :

À tous ceux qui sont, chers a mon cœur et qui étaient présents pour moi ;

À mes chers parents qui mon étaient d'un grand soutien à chaque phase de mes études ;

À mes sœurs accompagnantes de mon parcours ;

À mes amis(e)s qui mon été un grand guide et soutien.

Kahina

Liste des abréviations :

Abréviations	Sens
A.D.S	Agence de Développement Social
A.N.D.I	Agence Nationale de développement d'investissement
A.N.E.M	Agence Nationale d'Emploi
A.N.G.E.M	Agence National de gestion du micro- crédit
A.N.P.E	Agence Nationale Pour l'Emploi (France)
A.N.S.E.J	Agence National de Soutien d'Emploi de Jeunes
B.I.T	Bureau International du Travail
C.N.A.C	Caisse Nationale d'Assurance du Chômage
C.P.E	Contrat de pré-Emploi
D.A.I.P	Dispositif d'Aide à l'Insertion professionnelle
D.A.W	Direction de l'Emploi d la Wilaya
D.E.J	Délégation a l'Emploi de Jeunes
E.S.I.L	Emplois Salariés d'Initiative Locales
F.A.E.J	Fonds d'Aide à l'Emploi des Jeunes
F.M.I	Fond Monétaire International
O.C.D.E	Organisation de Coopération et de Développement Economique
O.I.T	Organisation internationale du Travail
P.A.S	Programme d'Ajustement structurel
P.E.J	Programme d'Emploi de Jeunes
TUP- HIMO	Travaux d'Unité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre

Sommaire

Introduction

Partie théorique

Chapitre I : Cadre méthodologique de la recherche

I.	Raisons du choix du thème et objectifs de la recherche	06
I.1.	Les raisons du choix du thème	06
I.2.	Les objectifs de la recherche	07
II.	La problématique	07
III.	Les hypothèses	09
IV.	La définition des concepts clés	09
IV.1.	Le statut	09
IV.2.	L'emploi	11
IV.3.	Le rôle	11
IV.4.	Les attitudes	11
IV.5.	Le chômage	12
V.	Méthode et techniques de recherche	13
V.1.	Méthode utilisée	13
V.2.	Technique utilisée	14
V.3.	échantillonnage	14
VI.	Les études antérieures	16
VI.1.	Les études portant sur le chômage	16
VI.2.	Les études portantes sur les dispositifs d'aide à l'emploi	18

Chapitre II : le chômage, entre statut et norme

I.	Généralités sur le chômage	20
I.1.	Définitions	20
I.2.	La genèse du chômage	21
I.3.	Les causes du chômage	22
I.4.	Les effets du chômage	23
I.5.	Les théories du chômage	24
II.	Le chômage de langue durée	25
II.1.	Définitions et naissance du chômage de langue durée	25
II.2.	Les phases du chômage de langue durée	26
II.3.	Problèmes et lacunes du chômage de langue durée	27
III.	Le chômage en tant que statut social institutionnalisé	27
III.1.	La codification du chômage et du chômeur	27
III.2.	La mesure du chômage	29
III.3.	L'employabilité	30
III.4.	Le chômage comme fille d'attente	31
III.5.	Le traitement institutionnel du chômage	32

Chapitre III : le chômage en Algérie

I.	Les caractéristiques du marché de l'emploi en Algérie	35
II.	Les causes du chômage en Algérie	36
III.	Les caractéristiques du chômage en Algérie	37
IV.	Les effets du chômage en Algérie	38
V.	Les institutionnalisations du chômage en Algérie	38

Partie pratique

Chapitre IV : Présentation de l'organisme d'accueil

I.	Présentation et historique du dispositif A.N.S.E.J. Bejaia.....	48
II.	L'antenne régionale de BEJAIA	48
III.	Qui est concerné par l'A.N.S.E.J. (Éligibilité)	49
IV.	Les missions et aides de l'A.N.S.E.J.....	49
V.	Le corps organisé de l'A.N.S.E.J.....	53
VI.	Les formule de financements de l'A.N.S.E.J.....	54

Chapitre V : la discussion des hypothèses et l'analyse des résultats

I.	Les caractéristiques personnelles de la population d'étude.....	59
II.	Discussion des résultats relatifs aux caractéristiques personnelles des enquêtés.....	64
III.	Analyse et interprétation des résultats de la première hypothèse.....	66
IV.	Discussion des résultats de la première hypothèse.....	72
V.	Analyse et interprétation des résultats relatifs à la deuxième hypothèse.....	73
VI.	Discussions des résultats relatifs à la deuxième hypothèse.....	79

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Liste des tableaux :

N°	TABLEAUX	Pages
01	la répartition des enquêtés selon l'âge	59
02	la répartition des enquêtés selon le sexe	61
03	la répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale	62
04	la répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction	63
05	la répartition des enquêtés les Visions et motivations des futurs entrepreneurs sur l'A.N.S.E.J	66
06	la répartition des membres de l'échantillon Les discussions avec les proches	67
07	La répartition des enquêtés selon l'adaptation au domaine d'activité avec les compétences	68
08	La répartition des enquêtés selon la compréhension d'engagement vis-à-vis le recours	68
09	La répartition des enquêtés selon L'assimilation des risques face au non au non remboursement du crédit	69
10	La répartition des enquêtés selon Les problèmes vécus au cours de la création de l'entreprise	70
11	La répartition des enquêtés selon La capacité de faire face a une nouvelle situation	71
12	La répartition des enquêtés selon La représentions des enquêtés sur la continuité du travail	71
13	La répartition des enquêtés selon Les procédures antérieures pour trouver un emploi	74
14	La répartition des enquêtés selon Les raisons d'existence du chômage selon les enquêtés	74
15	La répartition des enquêtés selon Les moyens pour fuir le statut du chômage	75
16	La répartition des enquêtés selon l'estimation du rôle de l'ANSEJ pour vaincre le statut du chômeur	76
17	La répartition des enquêtés selon l'idée d'entreprendre au sein de l'A.N.S.E.J	77
18	La répartition des enquêtés selon Connaissance antérieurs de la vie professionnelle d'entrepreneurs	78

Introduction

À l'instar des pays du monde dont l'Algérie fait partie, le chômage continu à persister au fil du temps. Les chiffres s'accumulent de plus en plus et restent toujours un objet polémique continuant à être aux cœurs des débats sous l'ampleur socio-économique et politique s'y afférant.

Quand les rangs du chômage grossissent continuellement, les solutions sont d'en sortir en urgence de la privation de l'emploi¹. Dans ce sens, des recherches diverses se sont lancées sous ce thème du « chômage » afin de pouvoir porter remède à ce mal des sociétés.

En effet, les efforts de l'état s'élargissent de plus en plus pour pouvoir secourir cette population de chômeurs, cette catégorie reflète tout un mal de société qui souffre par les conséquences perverses de la privation d'emploi.

En Algérie et avec le passage d'une économie socialiste dirigée à une économie de marché plus libérale, l'Etat a pris des mesures allant dans le sens d'encourager investissement privé. Parmi ces dispositifs on cite le dispositif de soutien à l'emploi de jeunes (A.N.S.E.J) dont sa mission globale est d'accompagné les jeunes candidats pour la création de leurs micros entreprises en leur apportant un soutien technique et en se constituant comme un intermédiaire auprès de la banque en vue de susciter l'accord des fonds nécessaires pour l'investissement et l'encouragement de l'initiative privée et d'entrepreneuriat².

C'est dans ce cheminement que s'inscrit notre étude dont le but est de pouvoir étudier de près le sujet centré autour du chômage et la création de la micro entreprise au sein du dispositif de l'A.N.S.E.J.

L'objet de notre étude, est en effet de mettre en lumière les déterminants de la création des micros entreprises au sein de cet organisme, aussi de décortiquer l'ensemble des réalités et des trajectoires, ainsi que les objectifs visés incitants ces jeunes à être porteurs des statuts de créateurs des micros entreprises.

Notre contact de près avec cette catégorie de créateurs nous permettra de dévoiler les causes qui sont relatives à leurs recours à l'A.N.S.E.J tout en examinant leurs trajectoires socioprofessionnelles.

¹ DEMAZIERE Didier, La sociologie du chômage, Edition La Découverte, Paris, 1995, P 108

² Document interne de l'A.N.S.E.J.

Cette recherche sera menée suivant un plan de travail, à la fois théorique et pratique, présenter sous forme de cinq chapitres qui connaîtront l'enchaînement suivant :

- ***La partie théorique*** : cette dernière contient trois chapitres qui suivent l'enchaînement suivant :
 - *Premier chapitre* : se porte sur le cadre méthodologique ; englobant les raisons du choix du thème et les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, la méthode et technique de recherche et terminé en fin le chapitre en question par les études antérieures.
 - *Deuxième chapitre* : se porte sur le chômage, entre statut et norme ; commençant par des généralités sur le chômage, le chômage de langue durée, puis le chômage en tant que statut social institutionnalisé.
 - *Troisième chapitre* : centré sur le chômage en Algérie, commençant par les caractéristiques du marché de l'emploi en Algérie, les causes du chômage et ces caractéristiques en Algérie, ces effets et puis les institutionnalisations du chômage en Algérie.
- ***La partie pratique*** : cette partie contient deux chapitres à savoir :
 - Quatrième chapitre : porté sur la présentation de l'organisme d'accueil ; commençant par la présentation et historique du dispositif A.N.S.E.J, l'antenne régionale de BEJAIA, qui est concerné par ce dispositif, le corps organisé de l'A.N.S.E.J les ces formules du financement en dernier point.
 - *Cinquième chapitre* : se porte sur la discussion des hypothèses et l'analyse des résultats ; dont le premier point sera abordé sur les caractéristiques personnelles de la population d'étude, la discussion des résultats relatifs aux caractéristiques personnelles des enquêtés puis à l'analyse et interprétation des résultats de la première hypothèse et la discussion des résultats relatifs à la première hypothèse, un autre volet sera en effet consacré à la discussion des résultats relatifs à la deuxième hypothèse et terminé au final du chapitre par l'analyse et interprétation des résultats relatifs à la deuxième hypothèse .
Pour en fin, compléter avec :
 - la conclusion ;

- la bibliographie ;
- les annexes.

Partie théorique

CHAPITRE I

Cadre méthodologique de la recherche

Dans ce premier chapitre, nous allons présenter le cadre méthodologique de notre étude, par conséquent, ce dernier comportera : dans un premier temps, les raisons du choix du thème ainsi que les objectifs de la recherche. Dans un second temps, on développera la problématique, les hypothèses ainsi que la définition des concepts clés. Un dernier volet sera consacré à l'explicitation de la méthode et la technique utilisée et le choix de la population.

I. Les raisons et les objectifs du choix du thème :

I.1. Les raisons du choix du thème :

Le choix de notre sujet de recherche est motivé par plusieurs raisons, cependant, nous tenons à signaler de prime abord que ce premier c'est opéré à partir de la généralisation de ce vécu de chômage et de l'apparition d'un statut de « chômeur », car il est nettement remarquable que le chômage constitua un phénomène social visible à tel point qu'il est devenu au fil du temps un phénomène socio-économique qui préoccupe nos sociétés¹ dont il touche plusieurs catégories socioprofessionnelles, de plus, le traitement politique, nous a poussé à s'intéresser de plus près à cette catégorie de population active qui présente des traits spécifiques.

En effet, c'est cet ensemble, qui est formé par la réalité du chômage et le vécu des chômeurs, qui nous a servi de point de départ pour amorcer une étude dans ce sens. Du fait, les raisons principales sont :

- La complexité de la réalité du chômage dans notre société : cette raison est le signe extérieur d'un dysfonctionnement au niveau macro social (une rigidité économique), et micro social (le fait de ne pas occuper d'emploi). Signalons au passage que la thématique du chômage connaît un certain regain d'intérêt en Algérie, sa médiatisation², sa prise en charge par les pouvoirs publics et le manque d'études sociologiques en fait d'elle un sujet d'étude conséquent.

- Le poids de la régulation dans l'effacement des frontières entre chômage et emploi en Algérie : cette seconde raison de notre choix s'est faite surtout sur la base

¹ La spécificité du chômage Algérien ne nuance en rien notre choix de traitement de ce sujet : il est important de faire distinguer le chômage algérien de celui d'autres pays où la catégorie « chômeur » est nettement plus construite et ce vue son enracinement dans des cadres institutionnels : juridiques et politiques.

² Cette médiatisation jumelée au traitement institutionnel de la question du chômage en Algérie, s'accompagne d'une nouvelle perception du phénomène en tant que chaque chômeur est un actif inoccupé qui doit être en mesure de participer d'une façon active pour lutter contre cette étiquette.

d'observation de la multiplicité, relative, des programmes gouvernementaux d'aide à l'emploi¹, de là nous avons voulu dégager et comprendre les perspectives et la politique dont l'A.N.S.E.J. dispose en termes d'employabilité des jeunes chômeurs, chose qui s'est traduite par l'observation des facteurs incitant les jeunes de Bejaïa à avoir recours à l'organisme de l'A.N.S.E.J, pour sortir de leur inactivité.

I.2. Les objectifs de la recherche :

Les objectifs de notre présente étude peuvent être résumés en deux points :

- Premier objectif : nous voudrions à travers cette étude comprendre la logique avec laquelle est traité le phénomène du chômage en Algérie, plus précisément dans la wilaya de Bejaïa. Cette compréhension passe par l'analyse du vécu du chômeur de la commune de Bejaïa et son attitude à l'encontre de cette situation de privation d'emploi, or, ce travail ne peut s'opérer qu'au travers d'une étude approfondie du dispositif A.N.S.E.J. qui tient un rôle important comme étant l'un des mécanismes de résorption du chômage en Algérie. L'objectif visé est celui de comprendre l'impact de la régulation dans ce type de situation vu que le dispositif, en lui-même, constitue une réponse gouvernementale au problème du chômage.

- Deuxième objectif : cette interaction entre les chômeurs et l'A.N.S.E.J. fait naître une réalité, une nouvelle situation, avec laquelle le chômeur bénéficiant du crédit devient un acteur créateur de son propre projet, de là, découle notre deuxième objectif qui est celui du suivi de la trajectoire de ces chômeurs devenus entrepreneurs et créateurs de leur propre travail.

II. La problématique :

Le chômage est parmi les problèmes épineux du monde dont aucune société ne se sente à l'abri ; occupant une place centrale dans les débats, suscitant des questions multiples et des solutions différentes pour pouvoir y faire face².

¹ Ce terme générique englobe toutes les dispositions et dispositifs de lutte contre le chômage enclenchés depuis la moitié des années 1980, de l'aide à l'insertion, la réponse institutionnelle vis-à-vis de la question du chômage a connu d'importantes modifications ciblant surtout la catégorie des jeunes sans emploi par des dispositifs de placement et d'octroi de crédit, dont l'A.N.S.E.J. (qui constitue notre préoccupation) en est l'un des plus récents.

² A voir sur ce sujet : SIB MUSSETTE Mohamed, autres, Marché du travail et emploi en Algérie éléments pour une politique nationale de l'emploi profil de pays, , les cahiers du CREAD, Alger 2003, p 8.

À signaler dans ce contexte que la maîtrise de ce phénomène conditionne la paix sociale et garantit les conditions de progrès économiques, une réussite politique et une stabilité des pouvoirs publics. Dans les termes actuels de la problématique de l'emploi dans notre société, force est de faire référence à un socle d'économie engagée depuis une quinzaine d'années, dans une phase de transition devant lui assurer le passage du système d'organisation centralisée en place à celui d'une économie de marché ; cette transition est marquée par de nombreuses et profondes transformations sur divers plans.

Les réformes menées au cours des années 1990 ont permis principalement de promouvoir le secteur privé et la libération du commerce dont le rôle principal est de lever les contraintes de l'emploi.

Cependant, le marché de l'emploi, son évolution et ces perspectives constituent la priorité des programmes d'action entamés par les pouvoirs publics ; ils ont entrepris des mesures considérables et inciter à la création de dispositifs divers dont elles cumulent la politique de la promotion de l'emploi véhiculant en elle un remède contre le mal du chômage tels que : direction des jeunes, il est devenu opérationnel depuis le deuxième semestre de l'année 1997. Son encadrement et sa mise en œuvre ont été confiés à un organisme spécialisé dénommée Agence Nationale de Soutien d'Emploi des Jeunes (A.N.S.E.J¹) portant un caractère spécifique chargé d'un soutien financier et d'un suivi des micros entreprises des jeunes promoteurs âgés de 19 à 40 ans.

L'accès massif des jeunes à cet organisme évoqué sous forme d'indice chiffrés a suscité la curiosité scientifique à fin de décortiquer les causes de ce recours. Car il est nettement clair que le chômage ne se réduit pas à la perte d'emploi et au manque de revenu, mais en considérant l'état du chômage comme la chute du statut jugé comme une position d'infériorité sociale.

À dire alors que dans notre société l'emploi détermine la valeur, la reconnaissance, procure l'identité sociale ; son absence du fait créée, rentre dans le cœur des débats et introduit la dévalorisation ressentie de la part du chômeur qui adopte une attitude

¹Ce programme d'emploi a joué un rôle primordiale en donnant naissance à 1240 projets financiers en 2010, contre un nombre de 1994 en 2011. un cumul de 3 115 emploi qui date de la période de 2010 à 2012. dont l'ensemble des projets financiers depuis l'ouverture de cette organisme jusqu'à juillet 2012 donne un total de 15 556 projets répartis sur l'ensemble de la wilaya de Bejaïa ainsi que 31 669 emploi créés : www.Béjaainfo.com, consulté le 21-12-2012.

d’infériorité dominée par l’épreuve et le vide de l’existence, notamment dès l’entrée au chômage alors l’urgence est d’en sortir et qu’il devient une situation permanente.

Par cause alors ; est-ce que c’est le chômage vécu qui conduit les jeunes à affronter une telle situation par la création de la micro entreprise via le dispositif « ANSEJ » ? Et quel est le rôle estimé et attendu de cet organisme par ces jeunes créateurs ?

La centralité de la question est du fait ; quelles sont les réalités des trajectoires et les objectifs visés, incitants les jeunes à être porteurs des statuts des créateurs des micros entreprises ?

Autrement dit ; quels sont les déterminants de la création des micros entreprises au sein de l’A.N.S.E.J de Bejaïa ?

La cause est-elle liée à la situation du chômage vécu qui incite les jeunes de Bejaïa à contourner cette phase ? Ou bien ; la motivation réside-t-elle dans la volonté de ces créateurs à être entrepreneurs des micros entreprises ?

III. Les hypothèses :

- Hypothèse 1 :

La création de la micro entreprise au sein de l’A.N.S.E.J permet la transition de la phase du chômage à la phase de l’emploi.

- Hypothèse 2 :

La création de la micro entreprise au sein de l’A.N.S.E.J est un acte entrepreneurial.

IV. Définition des concepts :

IV.1. Le statut :

Utilisé en sociologie pour indiquer la situation de l’individu, son rang dans une société donnée, le rôle qui lui incombe, la fonction, la fonction sociale qui lui est dévolue. Aspect fonctionnel et normatif. Statut imposé ; sexe, ou acquis : profession¹.

¹ GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, Edition Dalloz, Lyon, 2000, P 384.

Selon la terminologie utilisée par R. K. MERTON, chaque individu occupe un ensemble des statuts à l'intérieur des différentes institutions.

En Sociologie ; le concept admet deux définitions :

A- la position occupée par un individu a l'antérieur d'un cadre social donné. La profession, le sexe, l'âge...déterminent des droits, des devoirs, des pouvoirs, des dépenses (rôle du père par exemple).

Dans ce cas « le même individu peut occuper plusieurs statuts différents à la fois dont chacun relève des systèmes d'organisation à laquelle il participe » ainsi un même individu peut être conjointement père de famille, instituteur et maire de sa commune.

On parle de congruence si les différents statuts occupés par le même individu sont cohérents entre eux.

B- La place occupée par un individu dans une hiérarchie de prestige donnée.

Pour M. WEBER le statut caractérisé par un mode de vie, une manière de consommer, de se loger, de se comporter vis-à-vis des autres...déterminent l'accès a « L'honneur social ». Dans ce contexte, on parle d'un seul « Statut global ».

Selon R. LINTON :

- le statut social peut être assigné ou imposé ; c'est le cas particulièrement dans les sociétés traditionnelles où les liens de sang, le sexe et l'âge conditionnent largement les rapports sociaux ;
- Le statut peut être acquis, ainsi que les que les diplômes, la qualification, la profession...déterminent la place de l'individu à l'intérieur de la hiérarchie (cas des sociétés modernes).

La notion du statut social est inséparable à celle du rôle social

Chaque statut détermine par chaque individu un ensemble de rôles que H. MENDRAS compare à ceux d'un acteur dans le théâtre social.

IV.2. L'emploi :

En sociologie, c'est une occupation rémunérée.

Le plein emploi : qualifie soit les facteurs de productions : travail, capital, soit le seul travail. Même avec le plein emploi.¹

C'est un terme désignant l'utilisation d'un individu par un autre individu ou par une institution visant à la réalisation d'un travail particulier en contrepartie d'un salaire ou autre rémunération. Cette pratique se distingue du servage ou de l'esclavage, systèmes dans lesquels le travail n'est pas fourni volontairement, contre ou pour l'employeur.²

Il indique aussi la combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production des biens et services socialement valorisés.

Dans le langage courant, l'emploi désigne à la fois l'exercice d'une activité rémunérée et le poste du travail. Les emplois atypiques sont les emplois à temps partiel, les emplois à durée déterminée et l'intérim.

IV.3. Le rôle :

Pour un sociologue, le terme signifie ce qui est attendu, par la société, pour chaque position occupée par un individu comme le père, la mère, l'enfant, professeur, élève, médecin, policier, intellectuel... chacune de ces positions est un rôle qui sera joué avec plus ou moins de conformité aux « attentes prescrites » et de « rôle joué », d'une vision sociale et un ensemble d'attitudes et de comportements attendus d'un individu, dans une position donnée³.

IV.4. Les attitudes :

En sciences sociales, le terme se distingue de « condition » et des « pratiques » pour signifier une à en accepter ou à en refuser l'autorité, cette disposition ne se produit pas spontanément, c'est le résultat non décelable immédiatement de tout le processus de socialisation d'un individu ou d'un groupe d'individus

¹ GRAWITZ Madeleine, *Ibid.* p 149.

¹ CAMPUS Jean- Yves, Précis d'économie, Edition Hatier, Paris, 1999, P 99.

² LAKEHAL Mokhetar, Dictionnaire d'économie contemporaine des principaux faits politiques et sociaux, Edition Vuibert, Paris, 2000, P 595.

En sociologie (MERTON) évoque 5 attitudes : le conformisme aux normes et valeurs, le ritualisme par l'attachement aux normes et valeurs, l'innovation qui consiste à manifesté une volante de changement, l'évasion comme sociale, la rébellion est une contestation des valeurs dominantes en leur opposant d'autres valeurs voir de pseudo valeurs¹.

L'attitude désigne à la fois la mobilisation physique ou psychologique de l'individu, le sens de son action et l'internationalité de celui-ci vers l'extérieur, vers autrui.

C'est d'abord une notion de la psychologie et de psychologie sociale. Ce terme sociologique et politique peut caractériser un ensemble d'opinions, comportements et peut construire des catégories d'attitudes politiques, EX : conservatrice, libérale, progressiste...etc.

Plus généralement, les sociologues et les économistes utilisent parfois cette notion pour distinguer un ensemble d'informations représentatives des comportements individuels ou parfois collectifs, EX : attitude à l'égard du sport, de loisir, attitude de consommateur face à tel ou à tel type de produit...etc.

Les attitudes se situent en amont des comportements. Elles sous-tendent les conduites, mais avec une certaine souplesse, elles peuvent être contradictoires et conflictuelles. Elles participent à la construction de l'identité individuelle et peuvent évoluer.

Elles forment un système complexe qui présente plusieurs degrés et des intensités variables. Sa densité est mesurable grâce à une échelle.

L'attitude n'est pas innée, mais construite par l'expérience et comporte un aspect individuel et un aspect social.

IV.5. Le chômage :

Pour le sociologue être chômeur ce n'est pas seulement être privé d'emploi ; c'est aussi être reconnu comme tel, c'est pouvoir légitimement revendiquer un emploi. En se

¹ Ibid. p 42

sens, le chômage est un construit social, les chômeurs sont constitués pour des règles sociales et normes culturelles.¹

Selon la définition du B.I.T le chômeur est toute personne sans emploi, salarié ou non, a temps partiel ou plein, qui est disponible a la recherche d'un emploi. Sont donc, par des définitions, exclus ceux qui exercent de petites activités de subsistances. Pour qu'il y ait chômage, il faut donc que celui-ci doit être reconnu, sous la forme concrète d'une prise en charge financière par la collectivité ou la famille, en contre partie ce dernier doit être dans l'obligation de recherche d'emploi.²

V. La méthode et la technique de recherche :

V.1. La méthode utilisée :

Le travail du chercheur sur le terrain vise à confronter ces hypothèses émises et répondre aux interrogations par les informations recueillies auprès de l'échantillon. En effet, nous avons jugé qu'il est nécessaire que notre recherche soit celle qui vise à analyser qualitativement les données collectées sur le terrain dont elle s'inscrit dans une approche qualitative.

Les réponses doivent être fournies par l'intermédiaire d'un guide d'entretien administré aux interrogés permettant d'établir des liens entre les variables existantes a fin de répondre aux questions posées.

Dans ce contexte il est à signaler que toute recherche scientifique nécessite une méthode à mètre en œuvre qui permettra au chercheur de mener à bien sa recherche et a l'atteinte des objectifs tracés. Du fait, la méthode est : « un ensemble de règle ou de procédés pour atteindre dans les meilleures conditions un objectif ».³

Pour notre recherche, on a opté pour une méthode qualitative exploratoire ; cette dernière a un rôle qui « vise d'abord à comprendre le phénomène à l'étude. Il s'agit d'établir le sens de propos recueillis ou de comportements observés. On se base davantage sur l'étude de cas ou de nombre d'individus⁴ ». À fin de pouvoir mieux cerner notre étude

¹ DEMAZIERE D, la sociologie du chômage, Op.cit., P 6.

² VERNIERES Michel, Ajustement Education Emploi, Edition Economica, Paris, 1995, P226.

³ GRAWITZ M, Op.cit. P 275.

⁴ ANGERS Maurice, Initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines, Edition Casbah, Alger, 1997, P108.

sur le terrain et vu notre population restreinte cette méthode s'avère celle qui nous permettra d'analyser les différents discours contenus dans les entretiens de l'enquête et comprendre et de décrire notre phénomène étudié qui est : « le chômage et la création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J ». Cette méthode nous permet de bien comprendre les divers vécus incitateurs de ces enquêtés et de cerner les facteurs déterminants et motivants au recours de l'A.N.S.E.J tout en analysant les différents discours faits à travers les entretiens d'enquête.

En effet, la méthode qualitative de la recherche est « une stratégie de recherche utilisant divers techniques de recueil et d'analyse qualitative dans le but d'expliquer, en compréhension un phénomène humain et social ».¹

V.2. Les techniques utilisées :

Le choix de la technique d'investigation ne se fait pas au hasard, mais bien évidemment en prenant en considération les objectifs visés de la recherche.

A- La pré- enquête:

Suite à la spécificité du sujet et la nécessité de le cerné aux près des entrepreneurs ayant recours à l'ANSEJ, on a en effet, effectué une pré enquête dans ce sens dans une durée limité à semaine au moi de février. On a pu en autre, effectuer des entretiens de pré enquêtes auprès de trois jeunes étant créateurs des micros entreprise au sein de ce dispositif. Cela nous a permis de donner de réponses provisoires à notre question de recherche et orienter notre recherche suite à ce qu'on a déduit l'ors de cette pré enquête.

B- L'observation :

Cette dernière est utilisée pour collecter des informations de la recherche. Cette technique nous fournit une vérité concrète sur l'objet de l'étude.

C- L'entretien :

Nous avons suivi pour notre investigation l'entretien, qui se définit comme : « une technique qui instaure en principe un véritable échange au cours duquel l'interlocuteur facilite cette expression ».²

¹ MUCCHILLI Alex (sous dir.), Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, 2^{ème} édition Armand Colin, Paris, 2004, P 151.

² - ANGERS Maurice, Op.cit, P 66.

Pour Madeleine GRAWITZ l'entretien est : « un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec le but fixé ».¹

Ce choix est fait suite à la nécessité de recueillir un maximum d'informations qui nous aiderons dans la vérification des hypothèses émises et en vue de connaître les réalités des trajectoires et les objectifs visés incitants les jeunes à être porteurs des statuts des créateurs des micros entreprises, à savoir les déterminants de la création des micros entreprises au sein de l'A.N.S.E.J de Bejaïa. Dans ce sens, chaque entretien est fait pour une durée relative de 25 à 45 minutes, étant des entretiens individuels entre l'enquêteur et l'enquêté (face à face).

V.3. L'échantillonnage :

Toute recherche sociologique nécessite l'utilisation d'un échantillonnage représentatif qui serra le modèle à fin d'obtenir des informations sur une population d'étude visée.

L'échantillon est en effet la sélection d'une fraction représentative d'une population mère en vue de généraliser les observations et les résultats obtenus sur la population mère. »²

Dans notre échantillon on opté pour un échantillon « *boule de neige* » ; ce choix est du en effet, suite aux orientations faites de la part de nous connaissances ou bien suite a des enquêtés au quels on a déjà effectué un entretien après d'eux.

Ce dernier consiste à définir notre population étudiée en vue d'obtenir des réponses à des échelles variées.

En effet, nous avons effectué nous entretiens auprès de 10 éléments. Ayants des caractéristiques relatives à notre recherche (étant créateurs de micros entreprises au sein de l'ANSEJ dans la Wilaya de Bejaia).

¹ - GRAWITZ Madeleine, Op.cit. P 384.

² - BOUDON Raymond, Les méthodes en sociologie, Edition (11^e) PUF, Paris, 1998, P 66.

VI. Les études antérieures :

VI.1. Les études portants sur le chômage :

Les études sociologiques sur le chômage se sont surtout développées depuis le début des années 80. Au même moment où l'on assiste à la montée du chômage et aux lancements de politiques contre ce fléau. Dans cet enchainement, on peut citer:

- MARENTAL 1931: elle est la première enquête sociologique sur le chômage, le lieu étant en Autriche dans les années trente ; ces auteurs sont Paul LAZARESFELD Marie JAHODA, Hans ZEISEL. A fin d'étudier la situation des chômeurs; l'étude s'est penchée bien sur le désespoir et la révolte des chômeurs de MARENTAL. Le résultat de ces investigations est une plongée dans l'univers quotidien des chômeurs et un plan sur la fracture sociale produite par l'irruption du chômage dans ce petit village Autrichien. Les mots-clés de l'étude étaient: désespoir, lassitude, résignation et révolte.
- LEDRUT Raymond, Sociologie du chômage 1966 : une recherche qui fait référence pour la définition de l'objet plus que pour la situation décrite. Sa thèse peut être résumée comme suite : le chômage est d'autant plus sélectif qu'il est peu répondu. En période de plein emploi, le chômage est une forme de paupérisme. Cette thèse permet de situer et de définir par différence les caractéristiques du chômage de crise vécu depuis le choc pétrolier. Si le chômage est devenu un problème social de premier rang, c'est largement en raison de la prise de conscience de sa généralité : si la figure du chômeur ne se confond plus avec celle du pauvre, si toutes les catégories sociales sont potentiellement concernées, alors il y a question d'envergure sociologique.
Pour LEDRUT on retiendra, que la sélectivité, l'infériorité et l'employabilité, l'affirmation de la spécificité de l'approche sociologique du chômage : que pour le sociologue le chômage est une réalité sociale et non un indice économique, un fait social qui concerne toute une société même s'il n'affecte directement qu'une partie de ses membres.
- MILLER Martine ,1991. C'est du fait l'une des études les plus récentes qui appréhendent l'histoire du chômage à partir de celle des institutions du service public de l'emploi. Martine MILLER restitue le rôle de l'agence (A.N.P.E) dans l'organisation du marché du travail et l'émergence de la conception

du « placement » comme service rendu aux employeurs et aux demandeurs d'emploi.

La recherche mettait au centre l'analyse des normes, règles et institutions qui gèrent le chômage et les chômeurs. Cette réflexion a permis de rompre avec les présupposés selon lequel le chômage est une donnée purement économique. Elle a du fait mis la sociologie en position de réfléchir à la production du chômage tout autant qu'à ses effets.

- SCHNAPPER Dominique, en 1981. Elle consistait à faire une analyse du vécu du chômage. L'étude a contribué à casser l'unicité du statut de chômeur en mettant en évidence la pluralité des façons de vivre l'épreuve du chômage. Tirant du fait trois façons de le vivre (chômage) entre le chômage total, le chômage inversé et finalement le chômage différé.¹
- DEMAZIERE Didier, 1992, elle est classée parmi les recherches conduites sur les interactions entre chômeurs et agents de l'A.N.P.E. Elle a montré que les chômeurs ont un rôle actif dans la définition de leur situation et dans leur classement dans les différentes catégories d'intervention administrative. Ce rôle actif ne se limite pas, bien entendu, à un simple ajustement à la situation extérieure et surtout pas à une unique variable : le niveau de revenu, qu'affecteraient de manière déterminante le montant et la durée de l'indemnisation du chômage.²

VI.2. Les études portantes sur les dispositifs d'aides à l'emploi :

Parmi les recherches menées sur le dispositif de l'A.N.S.E.J on trouve :

- MENGUELTI Sonia et LEGUEMATI Amina, pour le compte du centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) sous le titre : « *les jeunes diplômés créateurs d'entreprises dans le cadre de l'ANSEJ* »; cas pratique de TIZI OUZOU. Par ailleurs l'étude a pris pour cible la situation de milliers des jeunes diplômés sans emplois et le recul considérable d'investissement du secteur public à partir des années 80. l'A.N.S.E.J a pris en charge la lourde tâche de faire sortir les jeunes dans une telle situation dans le but est de créer leurs propres emplois à partir des 1996.

¹ MARUANI Margaret, REYNAUD Emmanuel, Sociologie de l'emploi, Edition La Découverte, Paris, 2001, Pp38.42.

² DEMAZIER D, Op.cit., P 15.

Pour les deux auteurs du document, après une existence de 7 ans ; la question s'est posée sur l'évaluation et l'apport de cette institution et si elle a pu réussir à faire de ces jeunes des entrepreneurs ? Et quelles est la nature des activités créées et quel est le profil de ces jeunes créateurs d'entreprise ?

Le travail est du fait subdivisé en deux parts :

- la première: consiste à présenter le dispositif, son fonctionnement et les différentes aides consentis a ces jeunes ;
- la deuxième: été d'analyser à partir des objectifs le profil des créateurs, à travers l'étude d'un échantillon de jeunes créateurs qui ont répondus aux questions d'enquête.

La conclusion fait ressortir que l'A.N.S.E.J a contribué d'une manière considérable, à aider les jeunes diplômés pour la création de leurs propres emplois.

Ces jeunes possèdent des idées et des compétences importantes qu'ils peuvent concrétiser, mais dont ils manquent d'expérience (dans la création et l'affrontement de la concurrence du marché).

Dans ce contexte, le dispositif doit développer d'autres mesures d'aides servant mieux le renforcement d'aides à titre d'exemple :

- Des bureaux d'études en dispositions sur la question dont la mise en contact avec les entrepreneurs dotés de plus d'expérience pour tirer profit...),ils nécessitent alors plus de suivis ;
- Un contact avec les entrepreneurs dotés de plus d'expérience pour tiré profit...).ils nécessitent alors plus de suivis¹

¹ FERFERA M, BOUABDELAH KH, Création de l'entreprise et développement territoriale, problématique, état des lieux et expériences, Les cahier du CREAD, N° 73, 2005, Algérie, Pp 101-118.

CHAPITRE II

Le chômage, entre statut et norme

Le chômage est un phénomène social sensible qui s'installe dans les histoires collectives touchant toutes les sociétés du monde. En effet, dans le chapitre en cours nous allons détailler tout ce qui touche de près ou de loin à la question du chômage, à cet effet, nous avons divisé notre travail en trois points à savoir : les généralités sur le chômage, puis nous allons procéder à l'étude de ce qui est communément appelé le chômage de longue durée, enfin, nous passerons à l'examen du chômage en tant que statut codifié, c'est-à-dire reconnu par les institutions.

I. Généralités sur le chômage.

Le chômage est le mal social de tous les pays, continuant à persister avec ampleur. Il se classe au premier rang des soucis et des questions divers.

Dans ce premier point, nous allons présenter le chômage ainsi que ses spécificités qui ont marqué sa genèse historique, nous allons donner un aperçu sur l'ensemble des causes qui ont fait sa naissance ainsi que les effets qu'ils suscitent. En passant, nous allons présenter les théories qui ont traité ce phénomène et nous allons notamment mettre en lumière dans le chapitre suivant le chômage de longue durée comme une spécificité actuelle des problèmes de l'heure.

I.1. La définition du chômage :

Le chômage fait l'objet de divers définitions telles que :

Selon la définition du B.I.T le chômeur est toute personne sans emploi, salarié ou non, à temps partiel ou plein, qui, est disponible à la recherche d'un emploi.

Sont donc, des définitions exclus, ceux qui exercent de petites activités de subsistances. Pour qu'il y ait chômage, il faut donc que celui-ci soit reconnu, sous la forme concrète d'une prise en charge financière par la collectivité ou la famille et cela sans contre partie autre que l'obligation de recherche d'emploi¹.

En France, à titre d'exemple, L'A.N.P.E comptabilise les demandeurs d'emploi toutes les fins du mois. Il s'agit des « personnes sans emploi immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs à fin de trouver un emploi ».

¹ VERNIERES Michel, Ajustement Education Emploi, édition Economica, Paris, 1995, p 226.

Ces personnes (sans emplois) sont ceux qui sont immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi (à durée déterminée, temporaire ou saisonnière¹) c'est-à-dire, qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi (salarié ou un emploi non-salarié) ; ces dispositions spécifiques peuvent inclure :

- L'inscription à un bureau de placement public ou privé;
- La candidature auprès des employeurs;
- Les démarches sur les lieux de travail à la porte des usines, sur les marchés ou dans les autres endroits où sont traditionnellement recrutés les travailleurs;
- L'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux;
- Les recherches par relations personnelles;
- La recherche de terrain, d'immeubles, de machines ou d'équipement pour créer une entreprise ;
- Les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis et licences, etc.².

I.2. La genèse du chômage :

Au cours des années XVIII ; les termes relatifs au chômage comme celui des chômeurs n'avaient pas d'existence. Ces termes étaient précédés par : pauvres, indigents et mendians ce qui désigne tout individu qui ne subsiste que par des secours « privés ».

Le terme de « chômeur » fait son essor dans le langage courant ; désignant toute interruption d'activité causant une perte de salaire. Au sens moderne, le chômage émerge avec la transformation des relations du travail liant les propriétaires des moyens de production et les travailleurs, et plus précisément la codification de la relation salariale.

L'invention du chômage est ainsi liée à l'émergence d'une relation salariale, appuyée sur le contrat de travail, institutionnalisé et plus collectif, comme aux transformations des modes de production industrielle.

¹ GUIDONI Jean Pierre, Dictionnaire des sciences économiques, Edition Armand Colin, Paris, 2002, p.35

² BEN CHAIDA 1.unblog.fr/la réalité du chômage en Algérie ; page consultée le 08-02-2013

Le chômage est considéré comme volontaire jusqu'au début du XIX siècle(1930), durant cette période, il devient du fait de son ampleur un problème aux deux volets économique et social suscitant des débats divers.

Les années 30, étaient bien caractérisées par une crise économique dont la catégorie de chômeur ne cesse de s'émerger et dont la mesure des effets du chômage et la croissance du nombre des chômeurs sont incertaines¹.

Le chômage moderne (1930) est le produit de deux processus qui interfèrent entre celui d'industrialisation et d'urbanisation :

- L'axe d'industrialisation: constitue la position de l'emploi ;
- L'axe d'urbanisation: constitue la position du chômeur appuyé sur la mise en place d'institution de secours.

À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, le chômage était bien associé à la pauvreté, la précarité et l'exclusion.² À la fin des tarentes glorieuses, le chômage transforme la structure sociale de la société bouleversant la vie des chômeurs qui sont principalement les plus touchés.³

Des la fin des années 1960 et le début des années 1970, le chômage marque une croissance causée par les facteurs conjoncturels extérieurs causant un chômage amplifié et une hausse flagrante.⁴ Suite au choc pétrolier de 1973 ; le chômage ne cesse de persister.

L'année 2008 fait naitre une crise économique entraînant une augmentation massive du chômage⁵.

I.3. Les causes du chômage :

Plusieurs facteurs évocateurs du chômage peuvent être cités, à savoir :

- La situation personnelle du demandeur d'emploi lui-même (problème de qualification) ;⁶

¹ DEMAZIER Didier, op.cit. Pp 6.7

² SALAIS Robert, In Revue économique, volume 36, n° 2, p 1985.

³ [Www.//Wikipedia.Org/wiki/Ch.%](http://Wikipedia.Org/wiki/Ch.%) C 3 % B4 Marge.

⁴ BLARDONE Gilbert et autre, Vaincre le chômage, les éditions de l'Epargne paris, 1987, p 5

⁵ [Www.//Wikipedia.org/wiki/Ch.%](http://Wikipedia.org/wiki/Ch.%) c3% B4 Marge.

⁶ GEHANNA Jean Claude, Dictionnaire thématique de science économique et social 1 : Acteurs et structures, Edition Dunoud, France, 1995, p 150

- La structure de la production : le passage d'une économie agricole à une économie industrialisée puis tertiaire qui se traduit par des transferts au niveau des besoins, des qualifications, donc transforme la nature, le niveau et la localisation des emplois ;
- La densité de l'activité économique : les périodes de prospérité créent de nombreux emplois, parfois même au-delà des capacités de la main d'œuvre nationale (immigration). À l'inverse, les phases de récession par nature engendrent des suppressions d'emplois ;¹
- Les causes naturelles : comme la sécheresse, l'ensablement mettant l'accent sur les causes des élans climatiques. Du fait elle touche de pleine fouée la population rurale constituée majoritairement d'agriculteurs et d'éleveurs (qui représentent la population active) qui a donné par la suite l'exode rural pour une recherche de refuge dans les villes dont l'emploi est rare, car le secteur tertiaire ne répond pas à la demande des ruraux ;
- L'évolution rapide de la population active qui a tendance à suivre une progression géométrique tandis que la croissance économique suit une progression arithmétique ;
- L'incapacité du système éducatif et de la formation professionnelle d'y répondre constituent l'un des grands blocages. Car elle est inadéquate entre la formation suivie et l'emploi.²

I.4. Les effets du chômage :

Le chômage a des effets négatifs sur la société. Du fait, il engendre des effets tant sur l'aspect économique, social et même psychologique. À dire que non seulement il prive la personne d'un emploi, mais engendre d'autres formes telles que la précarité des emplois et des sous-emplois. À souligner que non seulement il précarise des l'emploi, mais il rejette certaines catégories des salariés vers l'inactivité, ainsi la baisse des salaires et redéfinit les rythmes du travail.

D'un autre côté, le chômage est aussi considéré comme un moyen de pression, il désoriente le niveau de vie des couches touchées causant même des conflits familiaux et sociaux (comme le vole, la drogue, le suicide...) et réduit les activités sociales ou la lassitude, l'empathie et la passivité prédominent.

¹ EL WATAN économie- du 10 au 16 Avril 2006.

² PROVOST Joël, les mots de l'économie, Edition Ellipses, France, 1989, p 87.

Au-delà de ce qui entoure la vie des chômeurs ; il envahit nettement aussi le monde du travail. Le manque de la mobilisation qui est l'un des effets du chômage influe économiquement et induit même des conséquences ultimes dont il aggrave le phénomène et suscite la fuite des cerveaux¹.

I.5. Les théories du chômage :

Les théories qui traitent la question du chômage sont diverses, à savoir :

A. La théorie classique :

Pour cette analyse, l'équilibre économique est accompagné par le plein emploi et de l'ensemble des facteurs de production.

Les facteurs explicatifs de l'existence du chômage sont :

- La non-flexibilité des prix ; du fait celle des salaires (qui est un prix fixé en contrepartie au travail exercé). La non-flexibilité induite du fait a la baisse de ces salaires.
- Les entreprises sont peu compétitives et font face à l'insuffisance de production.

Ces deux facteurs illustrent bien la situation complexe qui cause le chômage. Le déséquilibre du marché du travail qui provoque une baisse des salaires va déclencher des comportements rationnels des agents économiques :

- Les Demandeurs de travail (entreprises) augmenteront leurs demandes puisque le salaire du travailleur sera moins cher;
- Certains offreurs (les jeunes chômeurs qui peuvent continuer leurs études et certaines femmes qui préfèreront rester au foyer plutôt que de gagner un salaire aussi faible) se retireront du marché du travail faisant baisser l'offre de travail. Donc, l'offre baisse pendant que la demande augmente provoquant le rééquilibrage du marché: s'il reste encore des chômeurs, ce sont alors des chômeurs involontaires qui ont refusé de travailler pour un salaire qu'ils trouvaient trop faible.

¹MURINE S, Travail et emploi des femmes, Edition La Découverte, Paris, 2003, P 78.

B. Théorie keynésienne :

Elle explique le chômage par la sous-consommation et réclame une intervention de l'État. La contestation de la théorie libérale a été faite, lorsque l'offre de travail (des chômeurs) excède la demande de travail (des entreprises) le salaire baissait (comme le voudraient les libéraux) cela ne rééquilibrerait pas le marché, bien au contraire. Vu que le salaire est un revenu (et pas seulement un coût). Ainsi, si le revenu baisse alors la consommation baisse. Si la demande baisse alors la production en fait autant et les entreprises plutôt que d'embaucher comme le prétendent les libéraux, licencieront ce qui provoquera une hausse du chômage.

Pour les keynésiens, un équilibre de sous-emploi ne peut aller qu'en s'aggravant si on laisse le marché agir seul. Il faut donc que l'État intervienne, car le chômeur contrairement à ce que prétendent les libéraux n'est pas un chômeur volontaire, mais bien au contraire un chômeur involontaire : il n'a pas de travail parce que la production anticipée par l'entrepreneur ne nécessite pas d'embauche. Le problème est en effet dû à une sous consommation.

L'Intervention de l'État doit être faite par les moyens suivants :

- Augmenter les allocations;
- Augmenter le SMIC;
- Baisser les impôts sur les pauvres, car l'on sait que leur propension est marginale ;
- Faire des Investissements publics (ce qui provoquera le Multiplicateur d'investissement).¹

II. Le chômage de langue durée :

II.1. Définition et naissance du chômage de langue durée :

Le chômage de langue durée correspond à des anciennetés continues de chômage. Il est considéré comme une catégorie identifiant une population spécifique dont une convention administrative lui est visée.

Cette notion est introduite en 1968 par l'O.C.D.E la délimitant à un seuil de six mois de chômage. Elle est reprise au début des années quatre-vingt en étant définie par le seuil de

¹BOURDANOUVE Christiane, MARTOS Fernando, Lexique de théorie d'économie, Edition Marketing, Paris, Pp 23.24.

douze mois, une diffusion récente se fait de cette catégorie du chômage en s'appuyant sur le lancement des politiques publiques spécialisées permettant son autonomisation.

Cette forme du chômage connaît une croissance rapide, et une autonomisation de plus en plus affirmées par apport à l'emploi et au marché du travail se développant à mesure que la situation de chômage se prolonge sur le marché du travail.¹

II.2. Les phases du chômage de longue durée :

Le chômage est considéré comme toute autre situation de perte de gain. Il conduit l'individu à faire face à cette situation et à affronter le changement et à transformer ses représentations du monde. Pour ce faire, le chômeur passe par des phases bien successives qui sont comme suite :

A. La première phase:

Elle correspond à la phase de perte d'emploi et d'entrée en chômage. Le chômeur subit un choc vis-à-vis de son entrée au chômage dont il ne développe pas de réaction immédiate, quelle que soit son ampleur. Ce dernier refuse la réalité de sa perte d'emploi puis s'efforce par la suite de maintenir la réalité comme si elle ne s'était pas produite.

B. La deuxième phase :

C'est une phase de la prise de conscience de la rupture. L'acceptation de la rupture s'accompagne par un pessimisme dépressif. La vie du chômeur est défini par la dépression, il s'installe dans le chômage et suit le rythme de vie d'un statut de chômeur. L'individu est abattu, il ne témoigne aucune réaction pour faire face à sa situation et n'a aucune capacité d'action. Du fait, il se laisse aller avec un sentiment de culpabilité qui le domine.

C. La troisième phase:

Cette phase correspond à la réappropriation subjective de la perte. Les chômeurs reprennent conscience des changements de leurs situations dont ils essaient de leur procurer un sens en réaménageant leurs attitudes et comportements.

¹ DEMAZIERE Didier, Op.cit., p .16

Ils sont notamment dans une phase où ils s'apprêtent à l'installation dans le chômage tout en intériorisant de nouveaux cadres de référence. Ces derniers supposent une nouvelle interprétation du monde et de leur place dans la société.¹

II.3. Les lacunes et les problèmes de chômage de longue durée :

Avec la prolongation de la durée du chômage, une probabilité d'insertion s'avère très faible et leur droit est en mesure de disparaître. Ces difficultés d'insertion sont remises en causes par des facteurs différents ; tels que le comportement des demandeurs d'emploi eux-mêmes qui se marquent au premier rang par les caractéristiques suivantes :

- Découragement des chômeurs;
- La dégradation des capacités et des aptitudes professionnelles ;
- L'interprétation et la vision négative vis-à-vis des politiques d'emploi.

Les critères de sélection de cette catégorie de chômeurs se tiennent : étant classé comme un indicateur négatif d'aptitudes et de qualifications professionnelles.

La principale composante est fournie pour ceux qui sont dits « âgés », catégorie dont les frontières s'élargissent avec l'avancement de l'âge de la retraite et la multiplication des dispositifs de cessions d'activités.² (Les chômeurs de longue durée sont confrontés à des difficultés particulières (troubles comportementaux et psychologiques, dégradations des conditions de vie, etc.) et les mesures de cette catégorie ancienne sont complexes s'appuyant sur des procédures clairement codifiées, dont une incertitude et une possibilité que ces conventions permettent une bonne appréhension³.

III. Le chômage en tant que statut social institutionnalisé

III.1. La codification du chômage et du chômeur :

La reconnaissance de la qualité du chômeur est possible par l'existence d'une catégorie juridique correspondante. Elle a émergé avec le développement de la société industrielle et de l'emploi salarial dont elle a fait naître des politiques et des institutions spécialisées.⁴

¹ DEMAZIERE Didier, ibid. p. 94

² GREFFE Xavier, autres, Encyclopédie économique, Edition Economica, Paris, 1990, p873

³ DEMAZIERE D, op.cit. Pp 41-42.

⁴ Ibid. p 05.

Les termes et les notions qui ont précédés le chômage et les chômeurs sont ceux des pauvres, indigents et mendians fessant allusion à tout individu subsistant que par des secours « privés ».

Le terme de « chômeur » fait son essor dans le langage courant ; désignant toute interruption d'activité causant une perte de salaire¹.

Un chômeur est « une personne ayant dépassé un âge spécifié qui, au cours de la période de référence, est sans travail, disponible pour travailler, à la recherche d'un travail ». Cette définition est relativement large puisqu'elle comporte parmi les chômeurs toutes personnes sans travail, qu'il s'agit d'un emploi salarié ou non salarié, disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non-salarié ayant pris des dispositions et fait des démarches pour en trouver un.²

À signaler dès lors que l'invention du chômage est ainsi liée à l'émergence d'une relation salariale, appuyée sur le contrat de travail, institutionnalisé et plus collectif, comme aux transformations des modes de production industrielle.

Par suite, la crise des années 30 ; des critères de placement sont élaborés par des bureaux prenant comme base :

- L'âge ;
- La situation familiale ;
- La perte involontaire de travail et la moralité.

Attribuant les aides à la recherche de l'emploi de manière sélective.

À mesure que s'étendent le salariat et l'industrialisation, la définition sociale du chômage se déplace : les critères du passé professionnel et de liens antérieurs avec un établissement sont mis entre parenthèses, et la disponibilité et la recherche d'emploi vont devenir précédentes.

C'est du fait et précisément la reconnaissance sociale des revendications des individus à être présents sur le marché du travail qui est au principe de la codification du chômage moderne.

¹ Ibid. p 6

² BARRE Raymond et autres, vaincre le chômage, édition L'Epargne, Paris, 1987, Pp 19.20.

Suite à la planification économique qui a eu lieu à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le chômage s'impose comme un statut codifié dont le but est de résoudre le problème de la main d'œuvre.

L'emploi est du fait devenu un droit, le chômage devient de la même manière un droit traduit sous un statut codifié (cette reconnaissance du chômage comme droit implique un encadrement social)¹.

Jusqu'à 1901 l'analyse par les causes de suppression de travail est également mobilisée (maladies ou invalidité, décès, accident), mais elles sont subordonnées ensuite. Il faut noter que la définition du chômeur qui s'impose en 1896 ne retient finalement comme champ pertinent d'application que les seuls travailleurs sans emplois physiquement dépendants, pendant longtemps, les indépendants et les travailleurs à domicile seront remis aux marges d'un système de codification qui valorise avant tout la figure de l'ouvrier de la grande industrie.²

III.2. Les mesures statistiques du chômage :

Le découpage statistique de la population ce fait suite à trois catégories :

- Les effectifs ayant un emploi ;
- Les inactifs;
- Les chômeurs.

Du fait, ces trois catégories ne doivent pas laisser ignorer les chevauchements qui s'opèrent entre elles. L'identification des niveaux de l'emploi et du chômage résulte des réponses données à deux questions successives ; dont la première est :

Est-ce que la personne occupe tel un emploi ou non ? Si la réponse est « Non » ; alors ; cherche-t-elle un emploi ? Sur cette base, la population totale en chômage est estimée.³ Le dénombrement des chômeurs est appuyé sur trois sources statistiques qui sont

A. le chômage au sens du recensement de la population :

La comptabilisation du nombre des chômeurs lors du recensement se fait tous les sept ans. Elle recense tous les chômeurs qui se déclarent comme tels (inscription à l'A.N.P.E).

¹ DEMAZIERE Didier. Ibid. Pp.9.10.

² LALLEMENT Michel, le travail une sociologie contemporaine, Edition Gallimard, 2007, Pp.57.58.

³ GREFFE Xavier, autres, Op.cit. p 866.

B. le chômage au sens du bureau international du travail (B.I.T) :

Elle permet les comparaisons internationales. Le chômeur est déclaré sous des caractéristiques bien précises ; qui sont :

- Toute personne sans emploi;
- Toute personne disponible pour travailler ;
- Toute personne à la recherche effective d'un emploi (salarié ou non).

C. le chômage enregistré par l'A.N.P.E :

Elle est de nature administrative dont sa tâche est de comptabiliser les demandes d'emploi enregistrées sous l'organisme de l'A.N.P.E. Elle exige une mise à jour mensuelle (en fonction des flux de sortie et d'entrée)¹.

III.3.Employabilité:

L'employabilité se définit comme la probabilité au sein d'une population de chômeurs de trouver un emploi pendant une période donnée.

À signaler qu'elle est principalement en fonction de l'ancienneté dans le chômage, car la probabilité de trouver un emploi diminue lorsque la durée du chômage est allongée. Les causes sont reliées à leurs aptitudes diminuées au fil du temps du vécu du chômage et à leurs découragements progressifs. L'employabilité diminue aussi avec l'âge du chômeur pour des raisons qui tiennent aux critères de sélection et d'aptitudes.

Dans ce cheminement, il est à noter qu'il existe une relation simple et directe entre l'employabilité et la qualification professionnelle. Cependant, le taux de chômage est d'autant plus élevé que le niveau du diplôme bas². Du fait l'employabilité est une notion complexe évolutive. Elle renvoie directement aux critères de sélection et aux pratiques d'embauches des entreprises.

De ce point de vue il est nécessaire alors de reconnaître que l'employabilité n'est pas seulement l'affaire des travailleurs, mais aussi celle des employeurs³.

En général un employeur alors attend les quatre choses suivantes de ces employés :

- Un travail bien fait ;

¹ DEMAZIERE Didier, Op.cit. Pp. 23-24.

² GREFFE Xavier, autres, Op.cit., Pp.871.872.

³ www.wordpresse.com ; consulter le 16-03-2013.

- Un respect des règles de base du travail en équipe ;
- Un intérêt pour les objectifs de l'entreprise ;
- Un comportement courtois et politique.¹

Le profil des compétences relatives à l'employabilité est souligné sous le registre des trois règles principales :

- Les compétences issues de la formation (c'est- à -dire communiqué, apprendre et ne pas cesser d'apprendre) ;
- Les qualités personnelles faites d'attitudes et les comportements positifs, d'esprit, de responsabilité et d'adaptabilité (créativité) ;
- Avoir un esprit d'équipe, savoir travailler avec les autres.

Le profil renvoi notamment aux exigences de socialisation telles que la politesse, la présentation vestimentaire et la qualification sociale.²

Il existe des inégalités face au risque du chômage. Ces dernières s'expriment par des différences d'employabilité et de vulnérabilité selon l'âge, le sexe, la nationalité, la qualification, etc., et les travailleurs n'ont pas tous les mêmes gouts ni les mêmes compétences ; les emplois offerts demandent des qualités différentes et l'information concernant les candidats à l'embauche et les postes libres se diffusent lentement vers les firmes et les ménages de l'économie³.

III.4. Le chômage en file d'attente :

Le stock ne suffit pas pour apprécier le volume du chômage. Il faut raisonner aussi les flux (d'entrée et de sortie du chômage) et en durée du chômage.

Le risque de tomber en chômage et les chances d'en sortir sont inégaux selon les catégories qui composent la population active (cause d'entrée, durée et répétitivité déterminantes des situations fortement différencierées).

La probabilité d'entrée en chômage pendant une période donnée s'analyse principalement à partir des causes d'entrée qui sont regroupées en trois catégories :

¹ www.itinerairepour lemploi.com ; consulter le 16-03-2013.

² www.word presse.com ; consulter le 16-03-2013.

³ MANIKIW Gregory N, P.TAYLOR Mark, Principe de l'économie, Edition De Boeck Université, Paris, 2010, P 733.

- Les démissions : résultant de la libre décision du salarié pour la recherche d'un meilleur emploi ;
- La dégradation du marché du travail ;
- Les entrées en chômage : concernant principalement les jeunes et les femmes ;
 - Les jeunes : ils occupent une part relativement stable sous réserve de la variation de l'âge et de sortie des systèmes scolaires ;
 - Les femmes adultes : elles se retirent de moins en moins du marché du travail à l'occasion du mariage ou de naissance.

Il existe notamment une forme classique qui peut être englobée dans cette perspective notamment celle de « licenciement » reliée à la fluctuation de l'activité économique industrielle¹.

Dans ce contexte, il est à signaler que la contrainte démographique s'exprime par l'évolution du nombre des chômeurs et des sorties du marché de l'emploi. La contrainte démographique est déterminée par forme de la pyramide d'âge, la forme de l'évolution du passé, actuelle et future du taux de la fécondité, ainsi que par l'évolution des taux d'activité féminine.

L'importance de la file d'attente qu'est le chômage, dépend en effet des risques d'entrée en chômage (vulnérabilité) et des chances d'en sortir (employabilité).²

III.5. Le traitement institutionnel du chômage :

Le traitement du chômage représente une dimension politique de l'emploi définit comme l'ensemble des interventions publiques visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail et à en réduire les déséquilibres.

Au fil du temps, des instruments de la politique de l'emploi se sont imposés ; dont les mesures « actives » et « passives » se sont distinguées.

À ce titre, les mesures actives sont celles qui visent la lutte directe contre le chômage et le rationnement des emplois par l'adaptation de la main-d'œuvre par les procédures suivantes :

- La formation professionnelle en incitant à l'embauche par des nouveaux emplois ;

¹GREFFE Xavier, autres, Op.cit. p871.

²BARRE Raymond, Op.cit. P 123.

- La préservation des emplois existants par l'aménagement du temps du travail ;
- L'amélioration de la circulation de l'information sur le marché du travail.

Quant aux mesures passives, leurs rôles primordiaux est d'atténuer les effets de la pénurie d'emploi (sans agir sur son rationnement), cela se traduit par :

- La distribution des ressources aux chômeurs (comme l'indemnisation);
- Le contrôle du volume de la population active.¹

À ce titre, l'assistance publique traditionnelle indiscriminée est uniforme, elle éclate au cours du XIX siècle. Cette automatisation progressive d'une catégorie de chômage par apport à celle de la pauvreté établit une nouvelle forme convergente avec la régularisation du travail et l'encouragement de la société salariale.

Le chômage implique une interruption de courte durée et involontaire causé par des causes industrielles ou économiques (le chômage alors n'a rien de traits individuels). Du fait ; cette classification des populations de « sans emploi » demeure théorique et pour une opérationnalisation elle doit être inscrite dans les institutions de secours aux chômeurs.

La mission publique inclut alors le rôle du placement et de contrôle dont elle est définie comme une conception dirigiste qui s'impose en matière de la gestion de la main d'œuvre, elle est chargée du placement des travailleurs à la recherche d'emploi.

Les frontières balisées du chômage sont tout d'abord une construction sociale qui date d'une histoire de non-emploi. Le degré de la légitimité sociale de la quête d'emploi est une construction sociale dont les représentations sociales ne sont pas directement traduites en règle de comptabilisation du chômage, mais par la présentation sur le marché du travail.²

¹ DEMAZIERE Didier, OP.cit. Pp 64.67

² Ibid. P 24.

Chapitre III

Le chômage en Algérie

Le chômage reste un phénomène mondialement vécu et dont l'Algérie en fait partie sans doute. Dans ce chapitre, nous parlerons en effet de ses spécificités causes, effets et institutionnalisation.

I. Les caractéristiques du marché de l'emploi en Algérie :

Le marché de l'emploi en Algérie connaît actuellement des changements structurels sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants :

- Un marché d'emploi caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance ;
- Les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie n'est pas déclarée à la sécurité sociale ;
- L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement ;
- La faible productivité des emplois créés, car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous-qualifiés ;
- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi ;
- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale ;
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage. Deux facteurs expliquent cette situation :
 - Le facteur démographique : Rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3 % en moyenne par an. Cette forte natalité des années 80 (850.000 naissances enregistrées en 1985) s'est répercutee sur la structure par âge de la population, donc une demande additionnelle de plus en plus élevée de l'ordre de 300.000 demandeurs en moyenne par an.
 - Le facteur économique : la baisse du taux d'investissement durant cette dernière décennie a entraîné naturellement des changements significatifs sur l'offre d'emplois, mais aussi sur la préservation de l'emploi existant.

- La conjugaison de la faiblesse de l'offre et des pertes d'emplois essentiellement dans le secteur public économique a eu pour conséquence la montée du chômage dans notre pays.¹

II. Les causes du chômage:

L'Algérie se trouve confronter à plusieurs facteurs évocateurs du chômage. Mis à part les facteurs quasi naturels ; telle que la sécheresse, l'ensablement...etc., frappent d'une façon générale la population rurale et qui suscite l'exode rural comme solution propice pour fuir la situation des éleveurs et d'agriculteurs. À signaler dans ce contexte que le système éducatif de notre pays est inadéquat entre la formation suivie et le monde de l'emploi².

D'autres causes dites directes et indirectes sont à inclure comme facteurs déterminants du chômage en Algérie :

A. Les causes directes :

Se sont des causes qui se manifestent directement tant sur le niveau des emplois déjà créés et tant sur ceux qui sont englobés dans des causes involontaires des chômeurs; telle que :

- La fin des contrats : leurs explications sont dans la durée déterminée et limitée sous forme d'un contrat entre l'employé et l'employeur ;
- La fin des chantiers : qui est déterminé par la clôture des projets d'investissements (incluant le départ d'un nombre de personnelle travaillant) ;
- La cessation d'activité des entreprises ;
- Les licenciements : ils s'agissent de l'ensemble des licenciements collectifs ou individuels causer par les conséquences du programme d'ajustement structurel (P.A.S) imposé par le fonds monétaire international (F.M.I) en 1994 qui force les entreprises à la fermeture.

¹ Liberté économie N° 144 du 3-9 octobre 2001, p 11.

² ARHAB Baya, les effets sociaux de la mise en application du PAS, les cahiers du CREAD, Alger, 1999, p 46.

À souligner qu'il existe aussi des raisons volontaires qui sont des facteurs déterminant du chômage qui est la démission faite suite à la dégradation des conditions sociales des travailleurs dans leurs emplois.

B. Les causes indirectes :

Les causes indirectes sont traduites sous forme de causes structurelles et conjoncturelles :

- Les causes structurelles :

Cella est causée par :

- Le manque de dynamisme de production industrielle ou agricole ;
- Le ralentissement des investissements productifs ; ce qui induit le chômage.

- Les causes conjoncturelles :

La détérioration des termes de l'échange jointe à l'inflation qui a contribué à réduire l'activité productive.¹

Le chômage en Algérie est le résultat de diverses conjonctures économiques, telles que :

La crise économique internationale de 1980 qui a touché l'Algérie en tant que pays producteur d'énergie dont elle a eu un effet sur ses recettes extérieures. Ainsi pour améliorer la situation de leurs balances externes de paiement courant et réduire en même temps leurs recours à l'endettement, des politiques ont été rendus nécessaires. La limitation des investissements a conduit non seulement à la réduction des créations d'activité, mais pire encore des emplois ont dû être supprimé.²

III. Les caractéristiques du chômage en Algérie :

Les caractéristiques du chômage en Algérie sont diverses telles que :

- **La grande masse des chômeurs est celle des jeunes ; touchants plus de 80 % moins de 30 ans ;**
- **2/3 des chômeurs sont les primo demandeurs d'emploi (sans expérience) qui traduit l'exclusion sociale ;**
- **1/3 des chômeurs de réinsertion sont nés par la perte de leurs emplois au cours des dernières années ;**

¹ MULDER Martin, In Revue Européenne de formation professionnelle, N° 37, 2006.

² SAHLI Saddouk, Démographie : problèmes de la jeunesse et l'enfance maghrébine, colloque, Alger 1991, p 428.

- **Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur tend à progresser ;**
- **Le chômage de la catégorie féminine s'accroît de manière proportionnelle ;**
- **La tendance du chômage de longue durée qui s'aggrave dont il cumule les difficultés et la recherche d'emploi qui prend des mois ;**
- **Le chômage est plus élevé pour les catégories sociales défavorisées (pauvres) ;**
- **Les non qualifiés sont principalement touchés (près de 1 million de chômeurs s'accroît et près de 73% des chômeurs qui ne sont dotés d'aucune qualification.¹**

IV. Les effets du chômage en Algérie :

Le chômage est susceptible de marquer toutes les phases du cycle de vie. Du fait même par sa formation plus tardive dont cela est relié aux difficultés d'insertion professionnelle et à la situation de chômage vécue par un nombre croissant de jeunes. Ces évolutions sont bien entendu à mettre en relation avec l'augmentation du temps consacré à l'éducation et à la formation, mais certainement aussi avec la proportion importante d'expériences du chômage vécues par les jeunes. À titre d'explication des effets du chômage en Algérie, nous citons les points suivants :

- La précarité comme expérience de travail ;
- Les sentiments d'incertitude pour beaucoup de jeunes de leur destin social (marquée par les difficultés d'insertion professionnelle) ;
- La santé l'ex-salarié ou du chômeur n'est plus protégé par un statut d'un sous emploi, car ils sont entièrement reportés et gérés dans la sphère privée et familiale qui doit les prendre en charge concrètement et psychologiquement, générant du même coup de nouvelles formes de fragilisation familiale.²

V. Les institutionnalisations du chômage en Algérie :

Les politiques publiques tentent de faciliter la recherche d'emploi par de nombreux moyens. Une première solution consiste en la mise en place d'agences publiques pour l'emploi qui diffusent les informations sur les emplois disponibles dans l'économie. Une autre solution est de remettre en place des plans publics de formation dont le but est de

¹ **Rapport du B.I.T. Intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, 2006.**

² www.al-annabi.com ; consulter le 16-03-2013.

faciliter la reconversion des travailleurs les moins formés ainsi que les plus défavorisés à trouver un emploi. Les partisans de ces politiques pensent qu'elles permettent à l'économie de fonctionner plus efficacement en améliorant l'emploi de la population active, mais également qu'elles réduisent les inégalités inhérentes à une économie de marché en changement constant.¹

On peut classer les solutions préconisées par les pouvoirs publics en deux catégories :

A. Des solutions passives (traitement social du chômage) :

Le sens est celui des responsables qui tentent de venir en aide à ceux qui perdent leur emploi pour des raisons économiques ou qui n'arrivent pas à en obtenir un en raison d'un handicap, de manque de qualification, de l'âge. Or, cet aspect qui est plutôt une assistance aux nécessiteux, est valable à très court terme et ne peut en aucun cas être considéré comme une solution définitive.²

Du fait, divers organismes sont mis en disposition ; tels que les dispositifs d'emploi qui sont :

- Le programme d'emploi de jeunes (P .E. J) :

C'est un programme lancé en 1987 dont sa mise en application été de 1988 dont l'âge est déterminé de 16 a 30 ans. L'objectif principal été d'alléger le problème du chômage cela passe par des formations professionnelles et l'apprentissage qui peut être offert aux jeunes pour obtenir des qualifications qui facilitent l'insertion au monde du travail.

Le financement de ce programme été fait par le fonds d'aide d'emploi des jeunes (F.A.F.J.) lié au ministère du Travail de l'emploi et des Affaires sociales.

Des problèmes on surgit causant le blocage de ce dispositif tel que :

- La programmation médiocre des actions à prendre ainsi que leurs mises en œuvre ;
- Une décentralisation des décisions au niveau du ministère de l'Emploi.

Ces points ont eu comme effets la difficulté du suivi des actions programmées déclarant du fait un échec dont il a suscité un autre programme.

¹ N MANKIW Gregory, Op.cit. p 734.

² ARHAB Baya, l'évolution du marché de l'emploi dans la wilaya de Bejaïa : entre le formel et l'informel,les cahiers du CREAD, Alger, N° 68/69 et 3^{ème} trimestre 2004, p 136

- Le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes :

Ce programme est lancé en 1990, son objectif était d'alléger le poids du chômage, il a pris en charge quelques travailleurs ayant perdu leurs emplois.

Ce dernier a mis en œuvre des formules de base pour ses objectifs, telles que :

- La création de coopératives ;
- La création d'emplois salariés par les collectivités locales ;
- La formulation professionnelle et l'apprentissage ;
- La création des petites et moyennes entreprises.

Le dispositif en question était assuré par le fonds d'aide à l'emploi des jeunes (F.A.E.J) qui était lié au ministère d'emploi.

Au cours du temps le problème de la main d'œuvre ne cesse de s'imposer et le chômage ne peut être résorbé, ce qui induit les pouvoirs publics à penser d'une façon plus sérieuse au problème de l'emploi et à la question du chômage ce qui fait la naissance d'autres dispositifs d'emploi.

- Les emplois salariés d'initiative locale (E.S.I.L) :

C'est une mesure lancée en 1990 dont le rôle primordial a consisté en l'application temporaire des dispositions relatives aux chômeurs peu qualifiés tels que les exclus de l'éducation et de formation. Ce dispositif était créé pour les jeunes âgés de 19 à 25 ans puis élargis à ceux de 35 ans ; puis en 1994, il est destiné à tous les demandeurs d'emploi sans aucune condition. Ce programme est du fait comme l'occasion propice des jeunes afin de se former et d'accumuler des connaissances et une expérience professionnelle.

Les bénéficiaires reçoivent une indemnité brute de 2500 DA depuis 19993 qui est couverte par le système de sécurité sociale. Depuis 2002, ce programme est géré par l'agence de développement social (A.D.S.) et la direction de l'emploi de la wilaya (D.E.W) en concentration avec les communes.

- Le contrat de pré – emploi (C.P.E) :

Mise en œuvre en 1998, cette mesure a été destinée aux diplômés des universités et des instituts de formation (les primo- demandeurs d'emploi) dont l'âge varie de 19 à 35 ans. Ces derniers se sont mis en situation de pré-emploi auprès des employeurs du secteur public et privé pour une période initiale de 12 mois.

Au cours de la période de pré-emploi, perçue comme mesure visant l'adaptation au poste du travail, les jeunes diplômés acquièrent une expérience professionnelle améliorant donc leurs employabilités et favorisent les chances de leurs accès au monde du travail durable.

D'une façon initiale ce programme été confié a l'A.N.S.E.J. À partir de 1998 et suite a la convention entre l'A.N.S.E.J et l'agence sociale (A.D.S) ; la gestion revient a cette dernière.¹

B. Des solutions actives (ou création réelle d'emploi) :

Cette solution vise à atténuer et à réduire les effets des problèmes de l'emploi tout en mettant en œuvre des ressources aux chômeurs et de rendre le chômage supportable² ; tel que les mesures d'aide a la création d'activité qui sont comme suite :

- **Les micros-entreprises:**

Elles consistent en la création des petites unités par un groupe d'individus pour but de réaliser une activité. Elles sont destinées à tous les jeunes promoteurs de 19 à 35 ans en vue d'encourager la production des biens et services. Les montages financiers sont le financement triangulaire (banque, état, promoteur) et le financement mixte (état, promoteur).

Le dispositif en question est géré par l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (A.N.S.E.J) et l'agence de la wilaya en concertation avec la banque.

- **La caisse nationale d'assurance chômage(C.N.A.C) :**

Elle a été créée en 1994 portant le statut de C.N.A.C, instituant l'assurance chômage en faveur des salariés susceptibles de perdre leur travail de façon involontaire et économique. Son rôle a été de :

- Presérer les postes d'emplois ;
- Protéger les salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi ;
- Aider les entreprises en difficulté financière ;

¹ BOUDA Adel, Essai d'évaluation des dispositifs publics de lutte contre la pauvreté et l'exclusion social.cas de la Wilaya de Bejaia, mémoire de Magister, université de A .Rahman MIRA. Bejaia, 2005, p 35.

² DEMAZIERE Didier, Op.cit.p 65.

- Aider les personnes promoteurs dont l'âge déterminé été de 35 a 50 ans à créer leurs petites entreprises.

Ce programme vise à faire une étude des dossiers déposés et de faire le suivi statistique. À signaler qu'il reçoit notamment des cotisations de sécurité sociale dont elle assure même la retraite anticipée et se charge d'aider des entreprises en difficulté financière¹

- L'agence nationale de soutien a l'emploi de jeunes(A.N.S.E.J) :

Ce dispositif est né suite à l'échec du dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (I.P.J) en application de l'article 16 de l'ordonnance n° 96-14 du 24-06-1996 relatif aux dispositifs de création d'emploi.

Elle est destinée aux jeunes dont la catégorie d'âge va 19 à 35 ans. Cette agence est un organisme à caractère spécifique régi par les dispositions du décret N° 96-296 relatif au dispositif de promotion d'emploi.

Ce dispositif a pris en charge la mise en œuvre des solutions pratiques pour lutter contre le chômage et favoriser l'insertion des jeunes par l'aide de la création de leurs propres entreprises.

La mission de cet organisme est la mise en relation avec les institutions et les organismes concernés a fin de :

- Pouvoir soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en ouvre de leurs projets d'investissements ;
- Gérer conformément à la règlementation en vigueur, les dotations du fonds national de soutien à l'emploi de jeunes, notamment les aides et la bonification des taux d'intérêt dans la limite des enveloppes mises à sa disposition par le ministère chargé de l'emploi ;
- Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques et établissements financiers ;
- Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers de charges retenus à l'agence ;

¹KHEFFACHE N., KHEFFACHE F, CHABANE S, Evaluation de la politique d'emploi dans la wilaya de Bejaia, mémoire de licence en sciences économiques, université A-MIRA de Bejaia, 2004, p 56.

- Encourager toutes formes d'action et de mesures tendant à promouvoir l'emploi de jeunes à travers notamment des programmes de fonction emploi et de pré emploi.

À ce titre, l'agence est chargée de mettre à la disposition des jeunes promoteurs toutes les informations de nature économiques, techniques, législatives et règlementaires relatives à l'exercice de leur activité :

- Créer une banque de projets économiquement et socialement utile ;
- Conseiller et assister les jeunes promoteurs dans le processus de montage financier et de mobilisation de crédit ;
- Entretenir des relations continues avec les banques et les établissements financiers dans le cadre du montage financier du projet, et la mise en œuvre du schéma de financement et le suivi de la réalisation du projet ;

Les ressources viennent du budget de l'Etat et le fonds national pour la promotion de l'emploi.¹

- Les travaux d'unité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) :

Initié en 1997, il s'agit d'un projet de coopération qui a été finalisé avec la banque mondiale qui comprend notamment une composante de travaux d'utilité publique à haute intensité de la main d'œuvre.

Le rôle était la lutte contre la pauvreté, la précarité et les formes de marginalisation et d'exclusion sociale.

Le projet est fait suite à la subvention de l'État et par un prêt de la banque mondiale. Il est sous la responsabilité du ministère chargé du travail et de la protection sociale.

L'agence de développement social (A.D.S) est chargée de la gestion locale qui est confiée à la direction de l'action sociale de la wilaya (D.A.S.) en concentration avec les communes.

- Le micro crédit :

Ce dispositif est mis en œuvre à partir de 1999 dont ses soucis ont été de lutter contre le chômage et la pauvreté. Destiné à tous les individus dépourvus de fonds, mais qui ont une volonté et un désir de création d'activité.

¹ Document interne de l'A.N.S.E.J de Bejaia.

Il consiste en l'octroi de prêts de petits volumes de 50000 DA à 350000 DA dont le rebroussement doit se faire dans 12 à 60 mois (de 1 à 5 ans)¹.

- L'agence nationale de développement de l'investissement(A.N.D.I) :

C'est un programme qui favorise la promotion de l'investissement. Il date depuis 2001. Il prévoit notamment la création d'un guichet unique placé sous l'autorité du chef de gouvernement sous la forme d'une agence nationale de développement de l'investissement en remplacement de l'APASI cette agence a pour objectifs les points suivants :

- Assumer la promotion par le développement et le suivi des investissements ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non résidents ;
- Faciliter l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises et de la concrétisation des projets à travers les présentations du guichet unique décentralisé.

- L'agence de gestion du micro crédit (A.N.G.E.M) :

C'est un organisme établit en 2002, il vise à favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales.

Elle encourage l'émergence d'activités économiques et culturelles de production de biens et des services générateurs de revenus dans les zones rurales, et d'envelopper l'esprit d'entrepreneuriat dans un souci d'intégration économique et sociale.

Ces principales missions sont de gérer le dispositif du micro crédit conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Cet organisme a débuté ses activités au cours du mois d'octobre 2004. Dont ces missions s'articulent dans:

- La lutte contre le chômage ;
- La lutte contre la précarité ;
- Gérer le dispositif du micro crédit conformément a la législation et a la réglementation en vigueur ;
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;

¹ CHEURFA R, autres, Analyse de la politique d'emploi en Algérie : cas de l'A.N.S.E.J de Bejaia, mémoire de licence en sciences économiques, université A-MIRA de Bejaia, p 35.

- Notifié aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles aux dispositifs, les différentes aides qui leur sont accordées ;
 - Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiers en veillant au respect des clauses de la convention de crédit qui les lie à l'agence.
 - Assister les bénéficiaires du micro crédit en cas de besoin auprès des institutions et des organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets¹.
- Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (D.A.I.P) :

C'est l'une des autres solutions proposées par l'état qui a connu le jour après la persistance du chômage malgré les programmes et les solutions qui précédent celui-ci. Cette dernière favorise du fait l'insertion professionnelle. Elle est du fait la nouvelle politique du gouvernement.

Ce nouveau dispositif favorise le financement et vise l'intégration dans une dynamique globalisante qui s'appuie sur la logique du traitement du chômage.²

Du fait; les dispositifs de création d'emploi selon Mohamed MUSETTE visent à répondre aux besoins du marché du travail qui est caractérisé par un taux élevé du chômage chez les jeunes. Ce chômage se traduit par une forte demande d'accompagnement et de facilitation à la création d'activité et d'emplois dans le pays et dans la création des richesses nationales³.

¹ Document interne de l'A.N.G.EM de Bejaia.

² LAOURARI Hacene, Des formations pour quels emplois : regard croisé université-entreprises, Actes du colloque : problématique de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur en Algérie, université Menourie Constantine, 2 et 3 juin 2010. Lien internet: <http://www.umc.edu.dz/vf/images/relations-université-entreprises/presentation>.

³ www.latribune-online.com, consulter le 17-03-2013.

Partie pratique

Chapitre IV

Présentation de

l'organisme d'accueil

Le chapitre suivant sera consacré à la représentation de l'organisme d'accueil (A.N.S.E.J) parlant de ce qui est relatif et spécifique à ce dernier.

I. Présentation et historique de la création de l'A.N.S.E.J :

L'Agence Nationale de Soutien à l'emploi de Jeunes (A.N.S.E.J.) a été créée en 1996¹, l'Agence est un organisme à caractère spécifique². L'agence est placée sous l'autorité du chef du gouvernement, le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de l'agence est exercé par le ministère chargé de l'emploi.

Elle est dotée de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Dont le siège est basé à Alger, il peut être transféré vers un autre lieu du territoire national par un décret exécutif pris sur rapport du ministre chargé de l'emploi.

Du fait, l'Agence peut créer toute antenne régionale sur une décision de son conseil d'orientation³. Cette dernière est chargée principalement des missions de conseil, d'assistance et de soutien aux jeunes promoteurs, notamment dans le choix, orientations, études, assistance et suivi des projets pendant les différentes phases (réalisations et exploitations). Elle veille également à la réunion de toutes les conditions de réussite des projets liés à la viabilité, rentabilité et les garanties susceptibles d'emporter l'adhésion des organismes bancaires chargés du financement. Elle aura en outre à effectuer pour le compte des jeunes promoteurs l'obtention des avantages notamment au pré de l'agence de promotion, de soutien et de suivi fiscaux et parafiscaux conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

II.L'antenne régionale de BEJAIA :

L'antenne régionale de BEJAIA a été créée le 30 juin 1998, avant cette date, les dossiers sont pris en charge par la Délégation à l'emploi de jeunes (D.E.J.) actuellement appelée la Direction de l'Emploi au niveau du Siège de la Wilaya. Dès cette date, l'antenne de BEJAIA a connu une évolution très importante dans tous les secteurs d'activités.⁴

¹ L'ordonnance N° 96-14 du 8 Safar 1417 correspondant au 24 juin 1996 portant sur la nomination, objet et siège.

² Décret N°96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 Septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'A.N.S.E.J. (complété par le exécutif N°98-231 du 19RABIE ELAOUAL correspondant au 13 Juillet 1998.

³ Décret exécutif N°96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant la création et fixant les statuts de l'ANSEJ.

⁴ - Document interne de l'ANSEJ.

III. Qui est concerné par l'ANSEJ (éligibilité) :

Les conditions englobent tous ceux qui sont :

- Âgé entre 19 et 35 ans (l'âge du gérant peut être porté à 40 ans, soi le projet permet la création de trois emplois permanents y compris le gérant) ;
- Ayant une qualification ou un savoir-faire en relation avec l'activité considérée ;
- Chômeur : cela par le fait de ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande à l'A.N.S.E.J ;
- mobilisant un apport personnel modulé selon le cout du projet et le fond propre d'un niveau correspondant au seuil minimum déterminé .du fait, la où les jeunes promoteurs doivent contribuer financièrement à l'investissement de la création ou l'extension par l'apport personnel variant selon le montant d'investissement projeté. dont il l est fixé selon les niveaux suivants :
 - Le niveau 1 : 5% du montant global de l'investissement ; si celui-ci est inférieur ou égal a un (1) million de Dinars Algériens ;
 - Le niveau 2 : 10% d'un montant global d'investissement si celui-ci est supérieur à un (1) million et inférieur ou égal à deux (2) millions de Dinars Algériens.

IV. Les missions et aides de l'A.N.S.E.J :

L'A.N.S.E.J a pour mission la mise en relation avec les instituions et les organismes concernés à fin de :

- Pouvoir soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissements, par les actions de soutien a l'emploi des jeunes dont notamment :
 - Les rémunérations et charges patronales de jeunes primo-demandeurs d'emploi placé auprès d'employeurs publics ou privés dans le cadre de contrats de pré emploi ;
 - L'octroi de prêt non rémunéré consenti aux jeunes promoteurs en vue de compléter le niveau de fonds propres pour qu'ils soient éligibles aux prêts bancaires ;
 - La bonification des taux d'intérêt des crédits accordés aux jeunes promoteurs ;

- La prime accordée à titre exceptionnel aux projets présentant une particularité technologique appréciable ;
- La prise en charge des études, expertises et actions de formations réalisées ou sollicitées par l'organisme national.⁵
- Gérer conformément à la réglementation en vigueur, les dotations du fonds national de soutien à l'emploi de jeunes, notamment les aides et la bonification des taux d'intérêt dans la limite des enveloppes mises à sa disposition par le ministère chargé de l'emploi. Plus de détails pour les points surlignés du fait ; la bonification des taux d'intérêts sur les crédits d'investissements consentis par les banques et les établissements financiers aux jeunes promoteurs, prévue à :
 - 25% du taux d'intérêt du taux débiteur appliqué par les établissements de crédit au titre des investissements, réalisés dans le secteur de l'agriculture, de l'hydraulique et de la pêche ;
 - 50% du taux débiteur appliqué par les établissements du crédit au titre des investissements du crédit au titre des investissements réalisés dans tous les autres secteurs d'activité.

Lorsque les investissements des jeunes promoteurs sont situés en zones spécifiques, les bonifications prévues sont apportées respectivement à 90% et à 75% de taux débiter a appliqué par les établissements de crédit.

- Notifié aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques et établissements financiers. Lors de la création de leurs activités, la ou les jeunes promoteurs doivent pour bénéficier de l'aide du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, remplir les conditions cumulatives suivantes :
 - Âgé entre 19 et 35 ans (l'âge du gérant peut être porté à 40 ans, soi le projet permet la création de trois emplois permanents y compris le gérant ;
 - ayant une qualification ou un savoir-faire reconnu ;
 - Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande à l'aide a l'A.N.S.E.J ;

⁵ Décret exécutif n° 96-295 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 fixant les modalités de financement de compte d'affectation spéciale n° 302-087 intitulé « fonction National de Soutien à l'Emploi de Jeunes ».

- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres d'un niveau correspondant au seuil minimum déterminé. Et dans le cas où le ou les jeunes promoteurs sollicitent un financement bancaire, les demandeurs de financement bancaires doivent mettre éventuellement en place, en plus de l'apport en capital du ou des jeunes promoteurs et de l'aide du fonds national de soutien de l'emploi des jeunes pour assurer la réalisation des investissements ;
- assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers de charges retenues en les liant à l'agence en les assistant, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements.
- Encourager toutes formes d'action et de mesures tendant à promouvoir l'emploi de jeunes à travers notamment des programmes de fonction emploi et de pré emploi. En passant par des conventions avec tout organisme, l'entreprise ou institution administrative publique ayant pour objet de faire réaliser pour le compte de l'agence des programmes de formations, d'emploi et au pré- embauches de jeunes auprès d'employeurs publics ou privés.

Dans ce contexte il est à souligner que le contrat de prêt emploi (C.P.E) mise en œuvre en 1998 dont la destination était aux diplômés universitaires et des instituts de formation(les primo- demandeurs d'emploi) dont l'âge est déterminer de 19 à 35 ans. Ces derniers se sont mis en situation de pré-emploi auprès des employeurs du secteur public et privé pour une période initiale de 12 mois.

Au cours de la période de pré-emploi, perçue comme mesure visant l'adaptation au poste du travail, les jeunes diplômés acquièrent une expérience professionnelle améliorant donc leurs employabilités et favorisent les chances de leurs accès au monde du travail durable.

Du fait ; d'une façon initiale ce programme été confié à l'A.N.S.E.J. À partir de 1998 et suite à la convention entre l'A.N.S.E.J et l'agence sociale (A.D.S) ; la gestion revient à cette dernière. Dont le niveau local actuel est l'A.D.S

À ce titre, l'agence est chargée de mettre à la disposition des jeunes promoteurs toutes les informations de nature économiques, techniques, législatives et réglementaires relatives à l'exercice de leur activité.⁶

⁶ BOUDA Adel, Op.cit, p 35.

- Créer une banque de projets économiquement et socialement utile. Car l'entreprise est la clé de prospérité économique du pays ; du fait des aides se sont octroyés pour faire de l'entrepreneuriat une condition de la réussite sociale.
- Conseiller et assister les jeunes promoteurs dans le processus de montage financier de la mise en œuvre de schéma de financement et du suivi de la réalisation et l'exploitation et de mobilisation de crédit.
- Entretenir des relations continues avec les banques et les établissements financiers dans le cadre du montage financier du projet, et la mise en œuvre du schéma de financement et le suivi de la réalisation du projet.

Dans ce sens ce dispositif offre des aides qui sont classées sous deux catégories, comme suite :

- A.** Les aides financières : qui consistent en un crédit sans intérêt à long terme et qui est disposé du paiement des intérêts par la micro entreprise ainsi que la bonification des taux d'intérêt par la prise en charge d'une partie des intérêts du crédit bancaire.
- B.** Les aides fiscales et parafiscales : la micro entreprise bénéficie d'un taux réduit de 5% en matière des droits de douane pour les biens d'équipements importés qui a une relation directe avec l'investissement.⁷

Des mesures sont à prendre pour la réalisation réussite de ces missions .Afin de bien les mener, l'agence peut :

- Faire appel à des experts chargés de l'étude et de traitement des projets ;
- Faire réaliser par structures spécialisées des nomenclatures des types d'équipements. Organiser sur la base de programmes spécifiques établis avec les structures de formations aux techniques de gestion et de management en direction des jeunes promoteurs ;
- Mettre en œuvre toutes les mesures de nature à permettre la mobilisation et utilisation, dans les délais importés, de ressources extérieures destinées au financement de la création d'activité en faveur des jeunes, conformément à la législation de la réglementation en vigueur.⁸

⁷ Document interne de l'A.N.S.E.J.

⁸ Ibid.

V. Le corps organisé de l'A.N.S.E.J :

L'organisme de l'A.N.S.E.J est administrativement doté d'un conseil d'orientation. C'est une organisation dirigée par un directeur général constitué d'un comité de surveillance suivant cette hiérarchisation :

V.1.Organisation administrative : Elle est structurée autour de :

- Le conseil d'orientation :

Le conseil d'orientation est composé de 17 membres qui représentent les différents ministères et associations de jeunes à caractère national. Les membres du conseil sont désignés par arrêté du ministère chargé de l'emploi sur proposition des autorités dont ils relèvent, pour une période de trois (3) ans, renouvelables.

Le mandat des membres désignés et en raison de leur fonction cesse avec celle-ci. En cas d'interruption du mandat de l'une des mêmes formes. Le membre nouvellement désigné lui succède jusqu'à l'exploration du mandat.

Le président du conseil d'orientation est élu par ses pairs et par ces compétences pour une période d'un (1) an. Il est assisté d'un vice-président élu dans les mêmes formes et pour la même période. Ils sont remplacés dans les mêmes formes en cas de cessation de leurs mandats.⁹ Ce conseil se réunira au moins une fois tous les trois mois.

- Le directeur général :

Le directeur général de l'agence est nommé par un décret sur proposition du ministre chargé de l'emploi. Il assure la réalisation des objectifs assignés à l'agence et à l'exécution des décisions du conseil d'orientation. Le directeur établit et soumet à l'approbation du conseil d'orientation le bilan et le compte de résultat.

- Le comité de surveillance :

Le comité de surveillance de l'A.N.S.E.J est composé de trois membres désignés par le conseil d'orientation. Un président est désigné parmi les membres. Il est chargé de contrôler, d'observer et de suivre l'exécution du programme de l'agence. Il présente au conseil d'orientation ses observations comme il peut donner son avis sur le rapport périodique élaboré par le directeur général.

⁹ -Article 10 du décret exécutif N°96-296du 24 RABIE ETHANI 1917 correspondant au8 SEPTEMBRE 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ. (Complété par le décret exécutif N°98-231 du RABIE ELAOUAL correspondant 13JUILLET 1998).

V.2.Les dispositions financières :

D'après l'article du décret n° 96-296, les ressources de l'agence comprennent dans le cadre des dispositions de la loi des finances complémentaires pour 1996 :

- Les dotations du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes ;
- Le produit de placement éventuel des fonds ;
- Les contraintes éventuelles d'organismes nationaux et internationaux après autorisation des autorités concernées ;
- Tout produit divers lié à ses activités.

Les dépenses de l'organisme de l'A.N.S.E.J comprennent :

- Les dépenses de fonctionnement et d'entretien ;
- Les dépenses d'immobilisation ;
- Les dépenses nécessaires liées à son objet et à la réalisation de ses missions.

VI. Les formules de financements de l'A.N.S.E.J :

Il existe deux formules de financements qui sont comme suite :

VI.1.Le financement triangulaire : qui est une formule dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sur intérêt accordé par l'A.N.S.E.J et par un crédit bancaire.

Type ce de financement est structuré sur deux niveaux qui sont comme suite :

- **Le niveau 1 :** dont le montant de l'investissement est jusqu'à 5.000.000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (A.N.S.E.J)	Crédit bancaire
1%	29%	70 %

- **Le niveau 2 :** le montant est de 5.000.000 DA a 10.000.000 DA.¹⁰

Apport personnel	Crédit sans intérêt(A.N.S.E.J)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

¹⁰ Document interne de l'A.N.S.E.J.

a. Les étapes du financement triangulaire :

- Le dépôt du dossier par le promoteur à l'antenne de l'A.N.S.E.J contre accusé de réception ;
- La réalisation d'étude technico-économique par les services de l'A.N.S.E.J et la délivrance de l'attestation d'éligibilité ;
- Le dépôt du dossier au près de la banque et la délivrance de l'accord bancaire ;
- Établissement des statuts des micro-entreprises (pour les personnes morales) ;
- Immatriculation de micro-entreprise du registre de commerce ;
- Ouverture de compte bancaire commerciale et versement de l'apport personnel ;
- Adhésion de micro-entreprise au fonds de garantie ;
- Délivrance par les services de l'A.N.S.E.J, de la discision d'octroi des avantages au titre de la réalisation et signature des cahiers des charges ainsi que des billets à ordre des crédits sans intérêts par l'A.N.S.E.J ;
- Le virement des billets à ordre du crédit octroyé par l'A.N.S.E.J ou comptes bancaires de la micro-entreprise ;
- Établissement par la banque des chèques bancaires au nom des fournisseurs pour l'acquisition des équipements ;
- Remise des pièces justificatives de la réalisation de l'investissement aux services de l'A.N.S.E.J (facteurs définitifs à titre de nantissement des équipements acquis par la micro-entreprise) ;
- Établissement du procès verbal de constatation de la réalisation d'investissement par les services d'A.N.S.E.J ;
- La délivrance par les services de l'A.N.S.E.J de la décision d'octroi des avantages au titre de l'exploitation.¹¹

VI.2. Le financement mixte :

L'apport est financier du un ou des jeunes promoteurs, compléter par intérêt. Sans être complété par l'A.N.S.E.J. Il est sous forme de deux niveaux :

¹¹ FERFERA M, BOUABDELAH KH, Création de l'entreprise et développement territoriale, problématique, état des lieux et expériences, Les cahier du CREAD, N° 73, Alger, 2005, p 42.

- **Le niveau 1** : le montant est jusqu'à 5.000.000 DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt (A.N.S.E.J)
71%	29%

- **Le niveau 2** : le montant est de 5.000.001 DA a 10.000.000 DA.¹²

Apport personnel	Prêt sans intérêt (A.N.S.E.J)
72%	28%

a. Les étapes du financement mixte :

- Le dépôt du dossier par le promoteur à l'antenne de l'A.N.S.E.J contre accusé de réception ;
- Réalisation de l'étude technico-économique par les services de l'A.N.S.E.J et la délivrance de l'attestation de l'éligibilité ;
- L'établissement des statuts de la micro-entreprise (pour les personnes morales) ;
- Immatriculation de la micro-entreprise (sur le registre de commerce) ;
- Ouverture des comptes commerciaux et versement de l'apport de ou des jeunes promoteurs ;
- La délivrance par le service de l'A.N.S.E.J de décision d'octroi des avantages ou titre de la réalisation de signalisation du cahier de charge ainsi que les billets à ordre des crédits sans intérêt octroyés par l'A.N.S.E.J ;
- Le virement de crédit sans intérêt par l'A.N.S.E.J au compte bancaire de la micro-entreprise ;
- Acquisition des équipements ;
- Remise des pièces définitives de la réalisation de l'investissement au service de l'A.N.S.E.J (facteurs définitifs et titre de nantissement acquis par la micro-entreprise) ;

¹² Document interne de l'A.N.S.E.J.

- L'établissement du procès verbal de constatation de la réalisation d'octroi des avantages au titre de l'exploitation.¹³

¹³ FERFERA M, BOUABDELAH KH. Op. cit.,P 60.

CHAPITRE V

Discussion des hypothèses et
présentation des principaux
résultats

Dans ce chapitre nous allons présenter et interpréter les résultats de l'étude relatives aux caractéristiques de notre échantillon d'étude et analyser les différents résultats qui nous permettront de bien comprendre le recours fait à l'A.N.S.E.J de la part de ces enquêtés.

Nous allons en effet, confronter nos hypothèses (*la création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J permet la transition de la phase du chômage à la phase de l'emploi, la création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J est un acte entrepreneurial*) anticipées aux résultats obtenus et interpréter ces derniers en leur donnant une portée de vérification.

I. Les caractéristiques personnelles de la population d'étude :

I.1. La répartition des enquêtés selon l'âge :

- A.** L'étendue moyenne d'âge : L'étendue de la moyenne d'âge de notre échantillon d'étude est égale à 31,7 ans, ce qui traduit le fait que l'ensemble de ces créateurs appartient à une population jeune.
- B.** L'âge de différence : La totalité estimée est de 29,7 pour l'âge de la différence ce qui traduit que l'échantillon d'étude a commencé les démarches de la création de la micro entreprise au sein de l'organisme de l'A.N.S.E.J dans un âge avoisinant les 30 ans.

Pour une explication argumentée, les tableaux suivants seront un point d'appui pour plus d'illustrations des résultats obtenus lors de nos entretiens menés sur le terrain :

Le tableau N° 1 : la répartition des enquêtés selon l'âge :

Âge	F	%
[26- 30]	3	30 %
[31- 33]	5	50 %
[34- 39]	2	20 %
Total	10	100 %

Ce tableau présente la répartition des enquêtés selon l'âge sous trois catégories :

En premier lieu, on a la tranche d'âge [31-33ans] disposant de cinq (5) cas constituant la catégorie la plus dominante de notre population d'étude.

En second lieu, il y a la catégorie dont l'âge est relatif entre [26- 30] ans qui dispose ainsi de trois (3) cas.

En dernier lieu, il ya la tranche d'âge la plus faible qui varie de [34 à 39 ans] comprenant deux (2) cas.

Du fait ; par ces illustrations chiffrées, on constate que la population d'étude est une catégorie de jeune créateurs d'entreprise au sein de l'A.N.S.E.J d'un âge moyen de 32 ans ; ce qui est dit, conforte l'idée que la catégorie d'âge variant entre 31 jusqu'à 33 ans s'avère la plus insérée par le dispositif de soutien d'emplois de jeunes « A.N.S.E.J ».

Cette catégorie dominante de [31- 33ans] d'un taux de 30 % peut être illustrée par les difficultés de trouver un emploi stable et durable, assurant l'avenir professionnel après les études et les formations suivies. Un autre facteur explicatif peut être relié notamment aux préjugés défavorables des employeurs vis-à-vis de ces demandeurs d'emploi ayant vécus une période de chômage de longue durée. Ce qui pousse du fait ces jeunes a frappé la porte de l'organisme de l'A.N.S.E.J souhaitant la sortie de cette phase.

Néanmoins, quant à la catégorie des [26- 30ans] portant un taux de 30 % ans, traduisant l'ensemble des créateurs ayant suivis une formation professionnelle ou un stage d'apprentissage. Ces derniers rentrent part la suite dans le processus de recherche d'un emploi des l'obtention de leurs diplômes ou stage a fin de faire ce premier pas dans le monde du travail. Pour une telle recherche et suite ou manque de cette chance, ces jeunes ont préférés le recours à cet organisme en vue d'atteindre leurs objectifs tracés auparavant.

Pour la dernière catégorie d'âge de [34- 39ans] on pourra dire, suite à un taux de 20 % de créateurs que la majorité a déjà occupé un emploi rémunéré. Quant à leur création, il peut bien être résumé en ce que ces jeunes étés dans la nécessité d'assurer la responsabilité de leurs familles et de subvenir à leurs besoins au complet, dont le travail occupé auparavant, ne pouvaient être le moyen satisfaisant pour un tel objectif. Ils doivent en effet avoir pour un tel devoir un travail stable et rentable, assurant la garantie et le pouvoir de prendre cette charge, dont l'A.N.S.E.J reste l'issue propice.

I. 2. La répartition des enquêtés selon le sexe :

Tableau N° 2 : la répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	F	%
Masculin	8	80 %
Féminin	2	20 %
Total	10	100 %

La catégorie dominante ayant créé une entreprise au sein de ce dispositif est la catégorie des hommes d'un taux cumulatif de 80 % contre un taux de 20 % estimé aux femmes entrepreneuses.

Des explications diverses peuvent être rétribuées face à ce décalage entrepreneurial, tel que :

L'incapacité du sexe féminin à se trouver face aux conditions du financement et au risque pervers qui peut être inclus par le non-remboursement, ce qui se diffère par apport au sexe masculin dont il a l'aptitude d'être face à toutes ces risques et ces inquiétudes. Dans ce cheminement, le jugement social a pu jouer son rôle depuis le fil du temps qui décourage les femmes face à une telle situation et face un tel risque, car la femme est loin d'avoir un esprit d'entreprendre et d'être gérante d'une entreprise de la même hauteur que l'homme, ce qui les paralyse vis-à-vis l'entrepreneuriat.

À dire aussi dans ce contexte que la nécessité du travail reste toujours préliminaire et primordiale pour les hommes qui se retrouvent face à la charge de la famille, ou de l'avenir personnel lui ouvrant les perspectives d'enrichissement de soi et de ceux qui les entourent. ce qui reste différent par rapport aux femmes qui se chargent des travaux domestiques et par la fondation de sa petite famille.

I.3. la répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale :

Le tableau N° 3 : la répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale :

Situations matrimoniales	F	%
Célibataires	8	80 %
Mariés	2	20 %
Total	10	100 %

Les données présentées illustrent qu'une fréquence de huit (8) cas de la population étudiée avec un pourcentage relatif de 80 % est célibataire contre une fréquence de deux (2) de l'échantillon égal à 20 % qui sont dans une situation matrimoniale de marié.

Face à cette situation de célibat dont la catégorie reste la plus dominante, on pourra dire que ces jeunes par le fait qu'ils sont déjà sans engagement familial sont libres de prendre tous les risques qui peuvent être inclus suite à l'engagement au sein de l'A.N.S.E.J. du fait, ils considèrent ce dispositif comme le moyen qui leur permet d'assurer leur avenir par une stabilité et une rentabilité. Brièvement, ce dispositif leur permettra une richesse personnelle supposant qu'elle leur ouvrira les perspectives d'union conjugale (mariage) et son engagement à bon terme.

Par rapport au taux de 20 % des mariés, leurs aspirations face au recours à l'entrepreneuriat résident dans le souhait de l'enrichissement personnel qui leur assure un meilleur avenir à leurs familles.

I.4. la répartition des enquêtés selon les expériences professionnelles antérieures :

2,6 en moyenne de deux (2) ans est demi peuvent être estimé comme expérience professionnelle acquise pour nos enquêtés. Une si courte durée, vu l'âge des enquêtés et la nécessité de travailler peut être remise en cause à l'égard au manque de chances offertes pour occuper un emploi, ou bien au peu de recherche faite pour trouver un emploi. Notamment à l'insatisfaction des travailleurs dans leurs emplois dont ils ne tardent par à s'en désister. Du fait, ces causes poussent ces jeunes à recourir à l'A.N.S.E.J pour des motivations professionnels.

I.5. la répartition des enquêtés selon la durée du chômage :

En moyenne relative deux (2) de nos enquêtés peuvent être considérés comme des jeunes ayant vécu une période de chômage de longue durée. Cette notion est introduite en 1968 par l’O.C.D.E la délimitant à un seuil de six mois de chômage. Elle est reprise au début des années quatre-vingt en étant définie par le seuil de douze mois du chômage.¹

Cette situation d'une longue vie en chômage peut être expliquée par la diminution des chances de trouver un emploi, ou par un manque de recherche faite en vue de trouver du travail. Le facteur financier reste aussi l'un des points cruciaux, car il reste souvent difficile de Fonder son propre travail suite aux problèmes de manque de moyens.

Un manque d'offre d'emploi peut être inclus dont, les causes qui peuvent être reliés au manque d'expériences ou bien à un manque de qualification.

Un autre argument peu du fait avoir référence au chômage de longue durée dont les travailleurs occupant un poste du travail sont des fois dans la mesure de délaisser leur poste de travail suite à des conditions de travail non favorables, ou bien ou licenciement de ces derniers dont ils restent englober dans le cercle de la recherche d'un autre emploi et qui pouvait certainement durée en une date inattendue et longue.

I.6. la répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction :

Tableau N° 4 : la répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	F	%
Diplômés	5	50 %
Non diplômés	5	50 %
Total	10	100 %

Il existe une nette remarque à faire suite aux chiffres précédents. Il y a une fréquence de cinq (5) cas ce qui est égal à 50 % d'entrepreneurs diplômés et une autre fréquence égale (5) des non-diplômés.

¹ DEMAZIERE Didier, Op.cit. P 16.

Reste à dire que le recours à l'organisme de l'A.N.S.E.J ne relit pas que les personnes non instruites ou diplômés. Du fait, les deux cas sont inclus face à ce recours. La seule cause relative à cette situation réside dans les conditions du travail.

Les perspectives et les souhaits d'une vie professionnels restent vastes et différentes, ce qui pousse les deux pôles à opter de recourir à l'A.N.S.E.J qui reste le moyen permettant la satisfaction de ces attentes.

II. Discussion des résultats relatifs aux caractéristiques personnelles des enquêtés :

Selon les résultats de notre étude, on peut exposer la particularité de notre population d'étude par une catégorie d'âge dominante entre [31-33] ans dont le nombre des cas est de 5 éléments et une forte présence du sexe masculin (8 enquêtés sur 10). On a aussi une grande majorité des interviewées célibataires dont, le nombre des cas s'est répété 8 fois contre 10 mariés.

Du côté professionnel, on a pu à travers notre enquête de terrain déduire que l'expérience du travail acquise par les enquêtés est en moyenne de 2 ans et demi. Et pour la durée, du chômage est limité à un seuil de 2 ans sans travail.

Quant au niveau d'instruction une égalité été la particularité de notre échantillon (répartis sur 10) dont 5 diplômés contre 5 étés non diplômés.

D'après ces données on peut bien conclure que les caractéristiques personnelles de nos enquêtés (âge, sexe, situation matrimoniale...) ont une relation directe à leurs recours à l'A.N.S.E.J.

Ces variables ont un impact sur ces enquêtés a fin de créer leurs micro entreprises en cet organisme. Nos résultats nous poussent à dire que la création de ces entreprises s'accumule avec l'âge, c'est-à-dire que la tranche d'âge qui varie en moyenne de 32 ans reste la plus motivée face à ce recours dont ces derniers sont conditionnés par diverses causes reliés à la vie professionnelle non construite et au flou et dont les portes de ce dispositif restent l'issue de leurs perspectives de la vie professionnelle attendue et souhaitée après cet âge et en effet, le sexe masculin reste le plus élevé par rapport à celui des femmes dont l'encouragement et l'esprit entrepreneurial résident chez les hommes plutôt que les femmes, en outre la nécessité et l'obligation du travail restent au fil du temps

préliminaire aux hommes plutôt qu'aux femmes dans notre société, dont les hommes restent responsables de leurs familles et les maîtres de leurs prises en charge.

Les célibataires ont une impulsion beaucoup plus marquée vif vis-à-vis de la création de leurs entreprises, une indépendance d'engagement reste la cause, le souhait d'enrichissement personnel demeure le facteur motivationnel : car construire son propre travail et mener de ses propres bonnes mains sa vie professionnelle reste l'atout ouvrant d'autres perspectives personnelles vers une autre situation matrimoniale dont l'engagement leur sera le plus facile et le plus réussi.

Du côté professionnel on a pu conclure que l'expérience peut être estimée à une période de 2 ans et demi dont diverses causes peuvent servir d'explication (manques d'offre d'emplois, conditions non adéquates au travail...) , cette période si courte et cette instabilité au travail est l'un des facteurs motivant pour obtenir, à l'aide de l'A.N.S.E.J, son propre travail dans des meilleures conditions et mettre terme à l'instabilité au travail. Néanmoins une période du chômage de 2 ans (chômage de longue durée) est la conséquence vécue de ces enquêtés ce qui les a poussés et motivés à faire le deuil de cette vie en chômage dont la création de leurs propres entreprises reste l'issue de cette sortie.

Il n'existe pas de différence qui sépare la création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J à celle du niveau d'instruction, reste à conclure que la mesure des diplômés ou non-face au recours d'A.N.S.E.J reste fondé sur le même pied d'égalité dont les deux restent motivés par le souhait d'un avenir professionnel sein.

Ainsi nous montrons que le choix des caractéristiques personnelles des enquêtés n'a pas été fortuit et au hasard, car chacun est d'un apport considérable pour expliquer la question de l'heure de notre société qui est centrée autour du recours massif de nos jeunes à l'organisme de l'A.N.S.E.J.

III. Analyse et interprétation des résultats de la première hypothèse : « *la création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J permet la transition de la phase du chômage à la phase de l'emploi* ».

- **Axe n° 1 : la représentation de l'A.N.S.E.J :**

Cet axe nous permettra de confronter notre hypothèse à la réalité de nos enquêtés, dont leurs visions et représentations portées à l'égard de cet organisme nous permettra par la suite de déduire si ce dernier (A.N.S.E.J) est le moyen clé de sortie du chômage.

La partie présente est consacrée à l'analyse et à l'interprétation des résultats dont on va vérifier le rapport existant entre les variables étudiées et l'hypothèse émise au départ sous forme de question suivante :

III.1.vision et motivation des enquêtés en tant que futurs entrepreneurs sur le dispositif de l'A.S.E.J :

Tableau n° 05 : la répartition des enquêtés en tant que futurs entrepreneurs sur l'ANSEJ

Visions et motivations des futurs entrepreneurs sur l'A.N.S.E.J :	F	%
Issue pour mettre fin à la vie du chômeur	6	60 %
Permet une Indépendance au travail	2	20 %
Moyen pour l'enrichissement personnel	2	20 %
Total	10	100 %

Des réponses diverses sont fournies par nos enquêtés lors de nous entretiens vis-à-vis de la vision portée sur cet organisme en tant que futur entrepreneur et les motivations qui sont rattachées à ce recours en vue de créer une situation d'entrepreneuriat tel que : le dispositif est l'issue pour mettre fin à la vie du chômeur d'une répétition de réponse de six (6) fois dont elle est la réponse la plus élevée, à signaler dans ce sens que ces enquêtés étaient les victimes du chômage et dont la crainte de se retrouver face à cette situation reste

leurs ultimes soucis. En effet, ce dispositif est leurs issues pour mettre fin à une telle crainte d'une façon définitive par l'intermédiaire d'un travail stable et durable.

D'autres réponses sont évoquées dont : cet organisme permet l'indépendance au travail sans être en liaison et/ou gérer par des supérieurs (02 cas) et deux (2) cas avouant que l'organisme de l'A.N.S.E.J est perçu comme le moyen d'enrichissement personnel ; pour ces derniers, le dispositif permet une bonne rentabilité au travail ce qui traduit leurs richesses personnelles.

III.2. La discussion des enquêtés avec leurs proches sur le projet d'A.N.S.E.J :

Tableau N° 06 : la répartition des enquêtés selon leurs discussions avec leurs proches sur le projet

Les discussions avec les proches	F	%
Oui	9	90
Non	1	10
Total	100	100 %

Lors de nos entretiens on a pu avoir des affirmations vis-à-vis de la question centrée autour des discussions avec les proches de ces futurs entrepreneurs dont neufs (09) d'entre eux on pu avoir des discussions encourageantes, les incitant à faire ce recours, car il est la chance offerte par l'état envers ces jeunes et qui est doté de moyens nécessaires afin d'assurer un bon avenir professionnel. Un (01) seul cas affirme que son projet été fait indépendamment sans avoir recours à autrui, car ce projet a été entrepris à titre individuel dont toute décision concernant ce sujet lui revenait à chaque fois a lui d'une façon libre et volontaire et dont la détermination reste le point préliminaire dans ce sens.

III.3. L'adaptation du domaine d'activité avec les compétences des enquêtés :

Tableau N° 07 : la répartition des enquêtés selon l'adaptation du domaine d'activité avec les compétences.

Adaptation du domaine d'activité avec les compétences	F	%
Oui	07	70
Non	03	30
Total	10	100 %

D'après les résultats obtenus, on peut dire que la majorité (07 sur 10) de nos enquêtés ont des projets adéquats à leurs compétences au travail. Dont trois (03) sur dix (10) seulement sont différents, mais dans un autre côté ces projets ne nécessitent pas la similitude aux compétences personnelles, car c'est des projets qui sont à la portée de tout le monde, tels que : la location de véhicule et l'entreprise publique de marchandise pour deux (02) cas.

III.4. La compréhension d'engagement des enquêtés vis-à-vis le recours à l'A.N.S.E.J :

Tableau N° 08 : la répartition des enquêtés selon leurs compréhensions vis-à-vis le recours à l'A.N.S.E.J

La compréhension d'engagement vis-à-vis le recours	F	%
Engagement compris	06	60 %
Engagement non compris	04	40 %
Total	10	100 %

Des chiffres communicatifs nous montre que six (06) enquêtés ont bien compris leurs engagements face à la création de leurs entreprises commençant par les affaires administratives contre quatre (4) qui affirment qu'ils non pas pu comprendre cet

engagement dont la cause est reliée au manque d'orientation de l'antenne de l'A.N.S.E.J dans ce sens ; selon ces derniers, l'engagement est bien compris après le lancement pour la création de l'entreprise.

III.5. Les risques assimilés face au non-remboursement du crédit :

Tableau n° 09 : la répartition des enquêtés selon l'assimilation de leurs risques face au non-remboursement du crédit

L'assimilation des risques face au non-remboursement du crédit	F	%
Risques assimilés	04	40 %
Risques non assimilés	06	60 %
Total	10	100 %

Six (6) cas avouent qu'ils n'ont pas bien compris le risque encouru face à leurs incapacités de ne pas rembourser leurs crédits. Pour cette catégorie représentative malgré la non-assimilation de l'ensemble de ces conséquences qui peuvent exister ils légitiment cette situation en disant qu'elle vaut la peine, car continuer à vivre en chômage et rester les bras croisés face à ce mal est déjà le pire qui peut avoir lieu dans la vie d'un jeune face à une vie qui est devenue floue et inconnue et sans moyens d'atteindre ses objectifs.

D'un autre côté, les quatre (4) restants affirment qu'ils sont bien au courant des risques à courir dans le cas où le remboursement ne soit pas fait dans les normes (saisies du matériel, amende, Paine de prison).

Face à cette question et malgré la diversification des réponses fournies (oui, non) par notre population d'étude une cause similaire est illustrée de la part de ns enquêtés qui est la suivante : un bon travail permettra d'éviter cette réalité d'avoir le jour d'existence et qu'il faut bien se hisser et avoir le courage de se lancer malgré ces risques « ne pas pouvoir être dans la mesure de rembourser selon les normes ».

III.6. Le processus suivi pour la création de l'entreprise :

Suite à cette question on a pu avoir pratiquement la même réponse de la part de nos enquêtés. Le processus commence par le remplissage d'un formulaire au sein de l'antenne puis par le dépôt du dossier dont une étude devrait avoir lieu pour avoir un avis d'accord du projet en question. L'accord de l'A.N.S.E.J permet en effet aux futurs entrepreneurs d'avoir recours à la banque pour contracter une aide financière (crédit bancaire) dont elle devra comporté les même première procédures suivies par l'A.N.S.E.J en offrant suite à cette étape le premier chèque permettant d'être comme une avance pour la commande des outils du travail dont un deuxième chèque sera suivi après cela.

L'immatriculation du registre de commerce devra en effet se faire pour permettre le lancement de l'activité (dans la majorité des cas, un local est obligatoire), un dossier doit dans ce sens voir lieux au niveau des assurances et les services d'impôts.

III.7. Les problèmes vécus au cours de la création de l'entreprise :

Tableau N° 10 : la répartition de l'échantillon selon les problèmes vécus lors de la création de leurs entreprises

Problèmes rencontrés	F	%
Oui	09	90 %
Non	01	10 %
Total	10	100 %

Nos enquêtés affirment majoritairement (09 sur 10) qu'ils ont eu des problèmes durant la création de leurs entreprises, telles que : la lenteur des procédures administratives (selon la majorité), le manque d'orientation, la difficulté de faire lancer les premières activités (car ces derniers ne sont pas encore connus sur le marché du travail), l'apport personnel du financement, la concurrence illégale, faire payé son loyer alors que l'activité n'a pas encore commencé, la bureaucratie.

Un (01) cas unique fournit une réponse différente à celle des autres dont la cause est liée à son association avec un qui travail au sein de l'A.N.S.E.J ce qui lui facilita les procédures administratives et le manque d'orientation dont les autres se plaignaient.

III.8. L'estimation de l'aptitude des enquêtés pour faire face à une nouvelle situation :

Tableau n° 11 : la répartition des enquêtés selon l'estimation d'aptitudes de faire face à une nouvelle situation

La capacité de faire face à une nouvelle situation	F	%
Oui	06	60 %
Non	04	40 %
Total	10	100 %

Des réponses claires nous affirment que la majorité de nos enquêtés (06 sur 10) sont dans la mesure de faire face à une nouvelle situation dans leur travail dont ils disposent de leurs fonds financiers propres. Quatre (4) avouent le contraire dont ils n'ont pas de moyens personnels et n'envisagent qu'un recours à leurs proches dans la mesure de possibilité extrême.

III.9. La représentation des enquêtés sur la continuité du travail :

Tableau N°12 : la répartition des enquêtés selon leurs représentations sur la continuité du travail.

Représentations sur la continuité du travail	F	%
Bonne gestion du travail	08	80 %
Une bonne équipe du travail	02	20 %
Total	10	100 %

Selon les réponses que l'on a pu récolter après nos entretiens on est dans la mesure de dire que la majorité de nos enquêtés, 08 cas sur 10, pensent que la continuité du travail est représentée par une bonne gestion du travail ce qui permet en effet de faire un travail professionnel dans les normes. Deux (2) cas seulement avouent que la bonne équipe du travail est celle qui fait un travail continu dont chaque personne peut compléter les lacunes d'autrui au travail.

III.10. Les ambitions professionnelles des enquêtés :

Pour la question suivante ; une réponse similaire est attribuée par toutes les enquêtés dont l'ambition professionnelle principale est l'élargissement de l'activité entrepreneuriale. Ce qui permettra par la suite la réalisation des autres objectifs à titre personnel tels que l'enrichissement personnel et la création de la main d'œuvre.

III.11. L'A.N.S.E.J et la réalisation des objectifs des enquêtés :

Une réponse affirmative de la part de toutes les enquêtés vis-à-vis de la réalisation des objectifs à travers le dispositif de l'A.N.S.E.J. Ces derniers avouent que les objectifs premiers étaient déjà réalisés (sortie du vécu du chômage, indépendance au travail...) dont les seconds objectifs sont du fait sont simple à atteindre à travers cet organisme tel que l'enrichissement personnel l'élargissement de l'activité entrepreneuriale, la création de la main d'œuvre.

IV. Discussion des résultats de la première hypothèse :

Concernant l'hypothèse de « *la création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J permet la transition de la phase du chômage à la phase de l'emploi* » et d'après les données recueillies on a conclu que la majorité de nous enquêtés (06 contre 10) sont des créateurs de micros entreprises pour en fin sortir de cette phase du chômage vers la phase d'emploi. Le dispositif ouvre les portes au monde du travail d'une façon stable et durable en étant sous le statut d'entrepreneur. Ces derniers souffraient du problème du chômage et d'instabilité au travail dont ils vivent à chaque fois la crainte de se retrouver encore une fois de plus sans travail et vivent à chaque fois dans l'espoir d'être recruté durablement. Selon la motivation et les déterminants de la création des micros entreprises de nos enquêtés, on constate qu'il y a une concordance entre les raisons du chômage vécu et la création de l'entreprise. Le chômage est alors le facteur déterminant de la création d'entreprise, les cas restants affirment que le chômage est loin d'être leurs facteur causal et

motivationnel face à ce recours, car les causes sont bien différentes tels que; le désir d'indépendance au travail, l'enrichissement personnel. En effet, nous sommes alors dans la mesure de dire que notre hypothèse supposée est confirmée.

V. Analyse et interprétation des résultats relatifs à la deuxième hypothèse: « la création de la micro entreprise est un acte entrepreneurial »

• **Axe n° 02 : l'entrepreneuriat et sortie du chômage**

L'axe suivant nous offre la possibilité de pouvoir confronter notre hypothèse élaborée lors de notre pré-enquête. En effet suite aux réponses fournies par nos interviewés, un résultat final sera élaboré comme réponse dont on va décortiquer l'ensemble des points relatifs à la vie passée en chômage et aux procédures faites pour mettre fin à cette situation critique. Les points abordés sous forme de question nous permettront de cerner les causes relatives au choix d'entreprendre au sein de l'A.N.S.E.J et la relation existant entre le dispositif de l'ANSEJ et l'entrepreneuriat.

V.1. Attitude des enquêtés face au chômage :

Suite à cette question, des réponses diverses nous en été données. Chacune d'entre elles est un résumé d'une phase négative qu'on a du avoir à vivre les enquêtés, tels que : le chômage est une vie de stresse et d'inquiétude face à un avenir professionnel et personnel inconnu, le chômage est une phase de vie d'extinction de la personne en elle même. C'est une période où l'angoisse règne et la vie a un goût amer et pénible ou bien cette période est une phase de lassitude et de dégradation de l'image de soi à soi-même et à autrui.

Une autre réponse a une relation avec la vie professionnelle dont cette période au chômage vécu diminue les capacités au travail où la sensation d'inaptitude au travail domine.

V.2. Les procédures antérieures pour trouver un emploi :

Tableau N° 13 : la répartition des enquêtés selon les procédures antérieures pour trouver un emploi.

Procédures pour trouver un emploi	F	%
Procédures classiques	06	60%
Portes de connaissances (bureaucratie)	04	40 %
Total	10	100 %

Nous enquêtés affirment qu'ils ont eu recours à diverses procédures afin de pouvoir pallier au statut de chômeur dont six (6) sur dix (10) cas avouent que les procédures classiques ont été leurs clés (CV, inscription à l'A.N.E.M, demande d'emploi via internet). Quatre (4) sur dix (10) cas déclarent qu'ils ont eu recours à leurs connaissances, car rester les bras croisés n'était pas l'attitude idéale et qu'il fallait bien en urgence de sortie de cette vie en chômage même par en utilisant ses connaissances « réseaux sociaux ».

Du fait, on constate alors que nos enquêtés se sont bien essayés à tous les moyens qui sont disponibles afin de pouvoir sortir du chômage et en vue de rentrer au monde du travail.

V.3. Les raisons d'existence du chômage selon les enquêtés :

Tableau N° 14 : la répartition des enquêtés selon les raisons d'existence du chômage.

Les raisons du chômage	F	%
Manques des moyens financiers	05	50 %
Manques des connaissances	01	10 %
Manques des qualifications	01	10 %
Les exigences des chômeurs pour occuper un poste	03	30 %
Total	10	100 %

Le tableau ci-dessus nous montre qu'il existe des visions différentes de la part de nos enquêtés quant' aux causes du chômage. Les raisons les plus répétées (05 su 10) résident dans le fait du manque de moyens personnels afin de pouvoir faire montrer son propre travail et en autres pouvoir créer d'autres emplois.

Les trois (3) cas indiquent que l'existence du chômage réside dans les exigences des demandeurs d'emploi, car ils choisissent le poste à occuper par des excuses diverses et inadéquates.

Les deux (2) autres cas affirment par des raisons différentes que ce dernier existe par le manque de connaissance pour pouvoir occuper un poste et par la non-qualification qui offre une chance élevée d'être embauché.

V.4. Les moyens pour fuir le statut du chômage selon les enquêtés :

Vis-à-vis cette question nos enquêtés affirment que le point préliminaire afin de vaincre ce statut du chômeur réside d'abord dans la volonté de lui faire face avec vigueur. Puis des éléments de réponses nous en été donnés, ils peuvent être traduit dans le tableau suivant :

Tableau N° 15 : la répartition des enquêtés selon les moyens pour fuir le chômage.

Les moyens pour faire face au chômage	F	%
L'entrepreneuriat	06	60 %
Travailler sans exigences	04	40 %
Total	10	100 %

Selon les données recueillies dans ce tableau on constate que six cas (06 sur 10) déclarent que l'entrepreneuriat est le moyen idéal afin de pouvoir faire face au chômage, l'État est en effet dans l'impossibilité de pouvoir offrir de l'emploi à tous les chômeurs ce qui fait que le recours à un projet personnel reste le moyen le plus favorable.

Le reste de notre échantillon affirme que le chômage peut être vaincu lorsque le chômeur accepte de travailler sans exigences (les exigences peuvent être traduites sous forme de diverses causes telles que le salaire, l'inadéquation de la formation au poste du travail, les horaires du travail...etc.) dont le plus important est de travailler en vue de subvenir au besoin fondamental grâce à ce dernier.

V.5. Le rôle de l'A.N.S.E.J pour vaincre le statut du chômeur :

Tableau N° 16 : la répartition des enquêtés selon l'estimation du rôle de l'A.N.S.E.J de vaincre le statut du chômeur.

L'A.N.S.E.J a un rôle pour vaincre le statut du chômage	10	%
OUI	08	80 %
NON	02	20 %
Total	10	100 %

Les renseignements fournis par nos enquêtés lors de nos entretiens nous affirment dans leur majorité (08 sur 10) que ces derniers pensent que le dispositif de l'A.N.S.E.J est

dans la mesure de vaincre le statut du chômage, ce dernier a un rôle actif pour faire face à ce problème d'inactivité dont, car il offre la chance d'occuper un travail d'une façon durable et stable. Le souci et l'inquiétude de se retrouver face à ce problème n'aura plus d'existence grâce à ce dispositif.

Le reste des interviewés (02 sur 10) avouent que le dispositif en question ne joue aucun rôle pour vaincre le statut du chômeur, car le pays selon ces derniers a des richesses naturelles qui jouent ce rôle, et si l'État, suivant les dires de ces derniers, investie dans d'autres secteurs il y aura plus de chances d'absorber le chômage.

V.6. L'idée d'entreprendre au sein de l'A.N.S.E.J :

Tableau N° : 17 : la répartition de l'échantillon selon l'idée d'entreprendre au sein de l'A.N.S.E.J.

L'idée d'entreprendre au sein de l'A.N.S.E.J	F	%
Propositions par les proches	3	30 %
La vie professionnelle des anciens entrepreneurs	7	70 %
Total	10	100 %

Par rapport à cette question, une réponse similaire a été fournie par nous enquêtés (07 sur 10) déclarant que l'idée de leurs projets a pris forme grâce aux propositions des proches (amis, familles, voisins,) dont l'ensemble de cet entourage a été considéré comme éléments encourageants et incitateurs à faire ce recours à l'A.N.S.E.J.

Pour les derniers (03 cas) leurs idées ont été motivées par la vie professionnelle des entrepreneurs qu'ils connaissaient auparavant ; leur situation au travail a été jugée comme un atout encourageant. Stabilité, rentabilité, indépendance et richesse personnelle sont les facteurs motivants pour être porteurs du statut d'entrepreneur à leurs tours.

V.7.L'existence de vison de la vie professionnelle des entrepreneurs antérieurs pour les enquêtés :

Tableau N°18 : la répartition des enquêtés selon l'existence de vision sur la vie professionnelle antérieures des entrepreneurs.

Connaissance antérieure de la vie professionnelle d'entrepreneurs	F	100 %
OUI	07	70 %
NON	03	30 %
Total	10	100 %

Des réponses affirmatives émanant de la majorité de nos interviewés (07 sur 10) avaient des connaissances au préalable sur la vie antérieure des entrepreneurs, dont ces derniers (les entrepreneurs) sont tous des connaissances proches pour notre échantillon (amis, voisins, liens de famille) l'image de ces anciens a été motivante et incitative afin d'intégrer ce groupe d'entrepreneurs.

Quant' aux trois (3) autres cas, ils déclarent connaitre la vie ultérieure des entrepreneurs, et cela ne leur changea rien, car le préliminaire est bien la détermination de soi vis-à-vis de son projet et son esprit professionnel au travail.

V.8.L'estimation des atouts des enquêtés a fin d'entreprendre :

Les dix (10) enquêtés dans leurs ensembles avouent qu'ils sont aptes et ont les capacités nécessaires afin d'être porteurs du statut d'entrepreneur. Pour ces derniers, tous les moyens leur sont favorables pour l'être ; commençant par la détermination, le savoir-faire dans le projet et bien sur la gestion méthodique au travail.

V.9.Le conseille des enquêtés pour les futurs entrepreneurs :

L'ensemble des enquêtés donne des conseils encourageants aux futurs entrepreneurs. Selon ces derniers c'est un bon moyen d'avenir professionnel. Stabilité et bon rendement sont les résultats officiels récoltés par la création d'entreprise.

VI. Discussions des résultats relatifs à la deuxième hypothèse :

Pour cette hypothèse : « *la création de la micro entreprise est un acte entrepreneurial* » ; on a enregistré que l'idée d'entreprendre est née pour la majeure partie de nos enquêtés (07 sur 10) en ayant recours à la trajectoire des entrepreneurs dont ces derniers restes motivé ; les enquêtés estiment qu'ils ont tous les atouts qui leur permettent d'être entrepreneurs comme leurs modèles (anciens entrepreneurs). Trois (03) d'entre eux seulement ont fait leur choix d'être créateurs d'entreprise suite aux propositions faites de la part de leurs proches (amis, familles et voisins).

Suite aux données recueillies, on peut conclure que notre hypothèse est confirmée et qu'effectivement la création de la micro entreprise est un acte entrepreneurial.

Conclusion

Suite à notre enquête effectuée auprès des jeunes créateurs des micros entreprises via le dispositif de l'A.N.S.E.J, on a pu vérifier nos hypothèses supposées au départ de notre recherche qui portaient sur :

- La création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J permet la transition de la phase du chômage à la phase de l'emploi ;
- La création de la micro entreprise au sein de l'A.N.S.E.J est un acte entrepreneurial.

En effet, la création des micros entreprises par le biais de l'A.N.S.E.J représente pour cette catégorie de jeunes créateurs une action et un recours visant d'une façon préliminaire l'exploitation de l'opportunité offerte par l'État (A.N.S.E.J) pour sortir de la situation du chômage vers la situation d'activité et de faire le pas vers le monde du travail d'une façon sûre et durable, cela par la création de leurs propres emplois.

Notre contact avec ces créateurs d'entreprises via ce dispositif en question nous a permis de constater que la réaction face à la privation d'emploi reste commune, l'accès au monde du travail est en effet difficile, les causes restent diverses ce qui conduit cette population de chômeurs à combattre pour un changement dont ils sont tenus de dégager un cycle transitionnel. Ces comportements et cette lutte pour un nouveau statut sont d'une tendance homogène pour cette catégorie des chômeurs.

Ces deniers (chômeurs) traduisent alors le dispositif en fonction de leurs visions d'emploi et leurs réactions face à cet organisme en le considérant comme leur issue idéale et propice.

Dans l'enchaînement de notre travail de recherche, on a pu aussi confirmer notre deuxième hypothèse. Une réalité est mise en lumière, qui est la création de la micro entreprise est lancée sous un esprit entrepreneurial dont ces deniers (créateurs d'entreprises) souhaitent avoir une identité d'entrepreneur.

Dans ce cheminement, le choix du recours à l'A.N.S.E.J découle alors d'une connaissance de cause dont l'objectif s'inscrit dans l'ensemble de souhaits jumelés sous :

- Le désir vif d'une indépendance et d'autonomie au travail, d'être responsable personnel sous le titre du « gérant » ce qui traduit « la réalisation de soi » et le souhait de la réalisation de la richesse personnelle.

Le chômage vécu en effet conduit les jeunes de Bejaïa à affronter une telle situation par la création de la micro entreprise via le dispositif d'A.N.S.E.J, et que le rôle estimé et attendu de la part de cet organisme est qu'il puisse permettre à cette catégorie de jeune d'être porteurs des statuts et d'identité d'entrepreneurs et leurs offrir l'opportunité d'indépendance au travail et l'occasion de leurs permettre la réalisation de soi grâce à l'entrepreneuriat.

Bibliographie

Liste bibliographique

➤ Les ouvrages thématiques :

- 10-CAMPUS Jean- Yves, Précis d'économie, Edition Hatier, Paris, 1999.
- 1- BALARDONE Gilbert et autre, yaincre le chômage, les éditions de l'EPARGNE paris, 1987.
- 2- BOURDANOUVE Christiane, MARTOS Fernando, lexique de théorie d'économie, Edition Marketing, Paris, 1992.
- 3- DEMAZIERE Didier, la sociologie du chômage, Edition La Découverte, Paris, 1995.
- 4- LALLEMENT Michel, le travail une sociologie contemporaine, édition Gallimard, Paris, 2007.
- 5- MANIKIW Gregory N, P.TAYLOR Mark, principe de l'économie, Edition De Boek université, Paris, 2010.
- 6- MARUANI Margaret, REYNAUD Emmanuel, Sociologie de l'emploi, Edition La Découverte, Paris, 2001.
- 7- MURINE S, Travail et emploi des femmes, Edition La Découverte, Paris, 2003
- 8- SAHLI Saddouk, Démographie : problèmes de la jeunesse et l'enfance maghrébine, 8^{ème} acte de colloque, Alger 1991.
- 9- VERNIERES Michel, Ajustement Education Emploi, Edition Economica, Paris, 1995.

➤ Livres méthodologiques :

- 1- ANGERS Maurice, Initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines, Edition Casbah, Alger, 1997.
- 2- BOUDON Raymond, Les méthodes en sociologie, Edition (11^e) Puf, Paris, 1998.

➤ Encyclopédies et dictionnaires :

- 1- GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, Edition Dalloz, Lyon, 2000.
- 2- GEHANNA Jean Claude, Dictionnaire thématique de science économique et social 1 Acteurs et structures, Edition Du noud, France, 1995.
- 3- GREFFE Xavier, autres, Encyclopédie économique, Edition Economica, Paris, 1990.

- 4- GUIDONI Jean Pierre, Dictionnaire des sciences économiques, Edition Armand Colin, Paris, 2002.
- 5- LAKEHAL Mokhetar, Dictionnaire d'économie contemporaine des principaux faits politiques et sociaux, Edition Vuibert, Paris, 2000.
- 6- MUCCHILLI Alex (sous dir.), Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, 2^{ème} Edition Armand Colin, Paris, 2004.
- 7- PROVOST Joël, les mots de l'économie, Edition Ellipses, France, 1989.

➤ **Les revues scientifiques :**

- 1- ARHAB Baya, l'évolution du marché de l'emploi dans la Wilaya de Bejaïa entre le formel et l'informel, les cahiers des CREAD, Alger, N° 68/69 et 3^{ème} trim.2004.
- 2- ARHAB Baya, les effets sociaux de la mise en application du PAS, les cahiers du CREAD, Alger, 1999.
- 3- FERFERA M, BOUABDELAH KH, Création de l'entreprise et développement territorial, problématique, état des lieux et expériences, Les cahiers du CREAD, N° 73, Alger, 2005.
- 4- MULEDER Martin, In revue européenne de formation professionnelle, N° 37, 2006.
- 5- SAIB MUSSETTE Mohamed, autres, Marché du travail et emploi en Algérie éléments pour une politique nationale de l'emploi profil de pays, les cahiers du CREAD, Alger, 2003.
- 6- SALAIS Robert, In Revue économique, volume 36, n° 2, 1985.

➤ **Les Sites internet et articles électroniques:**

- 1- BEN CHAIDA 1.unblog.fr/la réalité du chômage en Algérie.
- 2- LAOURARI Hacene : des formations pour quels emplois : regard croises université-entreprises, problématique de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur en Algérie, université Menterie Constantine, 2 et 3 juin 2010, acte de colloque, in : <http://www.umc.edu.dz/vf/images/relations-université-entreprises/presentation 1>.
- 3- [Www. //wikipedia.org /wiki / Chômage](http://www.wikipedia.org/wiki/Chômage).
- 4- www.al-annabi.com.
- 5- www.Béjaiainfo.com.

- 6- [www.itinerairepour leemploi.com](http://www.itinerairepourleemploi.com).
- 7- www.latribune-online.com.
- 8- [www.word presse.com](http://www.wordpresse.com).

➤ **Les Articles des journeaux:**

- 1- **Rapport de BIT .intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, 2006.**
- 2- Liberté économie N° 144 du 3-9 octobre 2001.
- 3- EL WATAN économie- du 10 au 16 avril 2006.

➤ **Les Memoirs et theses :**

- 1- BOUDA Adel, Essai d'évaluation des dispositifs publics de lutte contre la pauvreté et l'exclusion social.cas de la Wilaya de Bejaia, mémoire de Magister, université de A.-Rahman MIRA. Bejaia, 2005.
- 2- CHEURFA R, autres, Analyse de la politique d'emploi en Algérie : cas de l'A.N.S.E.J de Bejaia, mémoire de licence en sciences économiques, université A-MIRA de Bejaia.
- 3- KHEFFACHE N, autres, Évaluation de la politique d'emploi dans la wilaya de Bejaia, mémoire de licence en sciences économiques, université A-MIRA de Bejaia, 2004.

➤ **Les Décrets et les Lois :**

- 1- Décret exécutif n° 96-295 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre. 1996 fixant les modalités de financement de compte d'affectation spéciale n° 302-087 intitulé « fonction National de Soutien à l'Emploi de Jeunes ».
- 2- Décret exécutif N°96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant la création et fixant les statuts de l'A.N.S.E.J.
- 3- Décret N°96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 Septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'A.N.S.E.J. (complété par le exécutif N°98-231 du 19RABIE ELAOUAL correspondant au 13 Juillet 1998.

- 4- L'ordonnance N° 96-14 du 8 Safar 1417 correspondant au 24 juin 1996 portant sur la domination-objet et siège.
- 5- SEPTEMBRE 1996 portant création et fixant les statuts de l'A.N.S.E.J. (Complété par le décret exécutif N°98-231 du RABIE ELAOUAL correspondant 13JUILLET 1998).

Annexe

Annexe 01 :

Guide d'entretien :

• Les données personnelles :

1. L'âge :
2. Le sexe :
3. Situation matrimoniale :
4. Expérience professionnel antérieure :
5. Quelle est la durée de votre période de chômage ?
6. Quel est votre niveau d'instruction ? (avec précision sur la spécialisation)

1. représentation de l'A.N.S.E.J :

1. Quelle a été votre vision, en tant que futur entrepreneur, sur l'organisme de l'A.N.S.E.J ?
2. Avez-vous eu des discussions avec vos proches dans ce sens ?
3. Qu'est-ce qui vous a motivé à recourir à l'ANSEJ ?
4. Votre domaine d'activité actuel traduit-il vos compétences? (dans les deux cas dites pourquoi)
5. Quelles sont vos ambitions professionnelles ? pensez-vous que vous pouvez les réaliser à travers ce dispositif ?
6. Est-ce que vous avez compris vos engagements vis-à-vis votre recours l'A.N.S.E.J ?
7. Etes-vous au courant des risques que vous en courrez si vous n'arrivez à rembourser votre crédit ?
8. Avez-vous des encouragements de la part de votre entourage qui vous incité à ce projet ?
9. Quel est votre point de vu sur le dispositif ANSEJ ?
10. Quel est le processus que vous avez suivis pour la création de votre entreprise ?
11. Quelle est votre présentation sur la continuité du travail ?
12. Avez-vous des moyens pour être à la hauteur de faire face à une nouvelle situation ?
13. Avez-vous des problèmes face à ces créations d'entreprise ? si oui ; les quelles ?
14. Que pensez-vous de la réalisation de vos objectifs ?

1. Pensez-vous élargir vos activités d'entreprenariat ?

III. L'entreprenariat et sortie du chômage

1. Quelle est votre attitude face au chômage ?
2. Quelles sont vos procédures antérieures pour trouver un emploi ?
3. Le chômage selon vous existe pour quelles raisons ?
4. Comment peut-on fuir le statut du chômeur selon vous ?
5. Selon vous, l'A.N.S.E.J a-t-il un rôle pour vaincre ce statut du chômeur ?
6. Comment avez-vous l'idée d'être entrepreneur d'une entreprise au sein de l'ANSEJ ?
7. Avez-vous une vision et des idées sur la vie professionnelle des entrepreneurs antérieures ?
8. Pensez-vous que vous aviez des atouts qui vous permettent d'acquérir un statut d'un entrepreneur ?
9. Quelle est votre conseil à donner pour les futurs entrepreneurs ?